Ville de Pouzauges

SG/CPG

le 26 avril 2019

Procès Verbal du Conseil Municipal du lundi 25 mars 2019

Présents

Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, M J.DROUET, Mme MG CAILLAUD, M C. PREAU, Mme MN FRADIN, Mme L. AVOINE, Mme P. POUPIN, M Y. BROSSARD, M P. LE MOING, Mme MB VINCENT, M A. DIAS COUTO, Mme C. BLANCHARD, Mme N. FIORI, M J. GOBIN, Mme A. RABILLER, M F. RABAUD, Mme E. JAUZELON *(Arrivée à 20 h 39)*, M. A. GUILLOTEAU, Mme MJ PAVAGEAU, M Ph. COUSSEAU, M R. LUMINEAU, M J. BALLAY, Mme J. FERCHAUD, M Y. BIRAUD

Excusés

Mme A. CLAIN-METIER	Procuration à	M P. LE MOING
Mme I. CHARRIER-BROSSET	"	M Y. BROSSARD
Mme C. BLETEAU	"	M Ph COUSSEAU
Mme V. BUCHET	"	M R. LUMINEAU

Secrétaire : Monsieur Yannick BROSSARD

Madame le Maire ouvre la séance à 20 h 35.

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2019

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 18 février 2019

Le procès-verbal de la séance du lundi 18 février 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

20 h 39 : Arrivée de Madame JAUZELON

FINANCES (PJ n°1 et note de présentation financière)

Madame le Maire informe que Madame GANDIT, du Centre des Finances Publiques des Herbiers, est absente ce soir pour répondre aux questions. Cependant, elle a confirmé que les Comptes Administratifs établis par la Commune sont conformes aux Comptes de Gestion élaborés par le Centre des Finances des Herbiers. Il y aura une seule lecture de ces documents mais les votes seront séparés.

1 à 5- Approbation des Comptes de Gestion 2018

Il est rappelé qu'en 2018 la Commune de Pouzauges comptait cinq budgets :

- Budget Général
- Budget « Assainissement »
- Budget « Pépinières d'Entreprises »
- Budget « Lotissement de La Balière »
- Budget « Les Hauts du Prieuré »

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Le Compte de Gestion, comme le Compte Administratif, est un document constatant les opérations financières, en recettes et en dépenses, réalisées sur l'exercice comptable écoulé, en l'occurrence l'exercice 2018.

Le Compte de Gestion est élaboré par le Comptable du Trésor.

Le vote du Compte de Gestion doit précéder ou accompagner le vote du Compte Administratif.

Délibérations n°1 à 5 :
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, approuve les Comptes de Gestion 2018 des différents budgets de la Commune.

6 à 10- Approbation des Comptes Administratifs 2018

Le Compte Administratif, comme le Compte de Gestion, est un document constatant les opérations financières, en recettes et en dépenses, réalisées sur l'exercice comptable écoulé, en l'occurrence l'exercice 2018.

Le Compte Administratif est élaboré par l'ordonnateur, c'est à dire le Maire.

Le Conseil Municipal ne peut délibérer sur le Compte Administratif sans disposer de l'état de situation de l'exercice dressé par le Comptable du Trésor : le Compte de Gestion.

Les résultats du Compte Administratif doivent concorder avec les résultats du Compte de Gestion.

Le vote du Compte Administratif avant le vote du Budget Primitif permet la reprise, dans ce budget, des résultats de l'exercice précédent.

Lorsque le Conseil Municipal débat du Compte Administratif, il ne peut être présidé par la personne l'ayant élaboré. Le Conseil doit élire un Président « spécial ».

Madame le Maire propose que Monsieur MARCHAND soit désigné pour discuter et présenter au vote les Comptes Administratifs 2018.

Le Conseil Municipal est favorable à cette proposition.

Madame le Maire quitte la salle.

Monsieur MARCHAND donne lecture des différentes Comptes Administratifs.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET GENERAL (Pages 1 à 8 + note de présentation financière)

Le Compte Administratif 2018 du Budget Général fait apparaître les résultats suivants :

Section de Fonctionnement	
Recettes	5 427 119,38 €
Dépenses	4 300 491,68 €
Résultat 2018	1 126 627,70 €
Résultat reporté	1 268 586,63 €
Résultat de clôture	**2 395 214,33 €**
Section d'Investissement	
Recettes	2 176 760,28 €
Dépenses	1 308 848,94 €
Résultat 2018	867 911,34 €
Résultat reporté	- 775 957,16 €
Résultat de clôture	**91 954,18 €**
Reste à réaliser – Recettes	304 926,31 €
Reste à réaliser – Dépenses	- 1 134 360,85 €
Besoin de financement	**- 737 480,36 €**

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET « ASSAINISSEMENT » (Page 14)

Le Compte Administratif 2018 du Budget « Assainissement » fait apparaître les résultats suivants :

Section de Fonctionnement

Recettes	203 544,67 €
Dépenses	164 164,14 €
Résultat 2018	39 380,53 €
Excédent reporté	26 283,34 €
Résultat de clôture	**65 663,87 €**

Section d'Investissement

Recettes	192 866,36 €
Dépenses	216 875,99 €
Résultat 2018	- 24 009,63 €
Résultat reporté	110 533,62 €
Résultat de clôture	**86 523,99 €**

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET « PEPINIERES D'ENTREPRISES » (Page 15)

Le Compte Administratif 2018 du Budget « Pépinières d'Entreprises » fait apparaître les résultats suivants :

Section de Fonctionnement

Recettes	60 708,39 €
Dépenses	29 241,55 €
Résultat 2018	31 466,84 €
Résultat reporté	118 699,12 €
Résultat de clôture	**150 165,96 €**

Section d'Investissement

Recettes	17 915,69 €
Dépenses	41 754,53 €
Résultat 2018	- 23 838,84 €
Résultat reporté	81 720,51 €
Résultat de clôture	**57 881,67 €**
Reste à réaliser – Recettes	18 448,51 €
Reste à réaliser – Dépenses	- 194 527,68 €
Besoin d'investissement	**- 118 197,50 €**

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET « LOTISSEMENT DE LA BALIERE » (Page 18)

Le Compte Administratif 2018 du Budget « Lotissement de La Balière » fait apparaître les résultats suivants :

Section de Fonctionnement

Recettes	801 460,25 €
Dépenses	801 462,59 €
Résultat 2018	- 2,34 €
Résultat reporté	- 205 896,53 €
Résultat de clôture	**- 205 898,87 €**

Section d'Investissement

Recettes	801 460,25 €
Dépenses	801 460,25 €
Résultat 2018	0,00 €
Résultat reporté	- 801 460,25 €
Résultat de clôture	**- 801 460,25 €**

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET « LOTISSEMENT LES HAUTS DU PRIEURE » (Page 20)

Le Compte Administratif 2018 du Budget « Les Hauts du Prieuré » fait apparaître les résultats suivants :

Section de Fonctionnement

Recettes	213 467,86 €
Dépenses	213 467,67 €
Résultat 2018	0,19 €
Résultat reporté	109 430,05 €
Résultat de clôture	**109 430,24 €**

Section d'Investissement

Recettes	213 467,67 €
Dépenses	213 467,67 €
Résultat 2018	0,00 €
Résultat reporté	- 213 467,67 €
Résultat de clôture	**- 213 467,67 €**

Délibérations n°6 à°10 :

Le Conseil Municipal procède successivement au vote des délibérations n°6, 7, 8, 9 et 10 qui sont toutes adoptées à l'unanimité des votants.

Madame le Maire réintègre la salle, reprend la présidence du Conseil et Monsieur MARCHAND l'informe que les Comptes Administratifs ont tous été adoptés à l'unanimité.

Madame le Maire remercie les Conseillers Municipaux pour ces votes à l'unanimité.

11, 12- Affectations des résultats 2018

Une fois le Compte Administratif voté, il est possible de reprendre, dans le Budget Primitif, les résultats de l'exercice précédent ainsi constatés.

AFFECTATION DU RESULTAT 2018 – BUDGET GENERAL (Page 9)

Suite à la clôture du Budget Assainissement au 31 décembre 2018, les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement sont repris au Budget Général de la Commune.

Les comptes 2018 du Budget Général font apparaître les résultats suivants :

Section de Fonctionnement :	+	2 395 214,33 €
Section d'Investissement :	-	737 480,36 €

Les comptes 2018 du Budget Assainissement font apparaître les résultats suivants :

Section de Fonctionnement :	+	65 663,87 €
Section d'Investissement :	+	86 523,99 €

Délibération n°11 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide d'affecter 737 480,36 € en Section d'Investissement et de laisser 1 657 733,97 € en Section de Fonctionnement, qui seront majorés du résultat de clôture du Budget Assainissement de 65 663,87 €.

AFFECTATION DU RESULTAT 2018 – BUDGET « PEPINIERES D'ENTREPRISES » (Page 16)

Les comptes 2018 font apparaître les résultats suivants :

Section de Fonctionnement :	+	150 165,96 €
Section d'Investissement :	-	118 197,50 €

Délibération n°12 :
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide d'affecter 118 197,50 € en Section d'Investissement et de laisser 31 968,46 € en Section de Fonctionnement.

13- Vote des taux des taxes 2019

Lors de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire du 18 février 2019, le Conseil Municipal a arrêté le principe d'une stabilité des taux des taxes locales.

Les taux, pour 2019, seraient donc les suivants :

	Taux 2014	Taux 2015	Taux 2016	Taux 2017	Taux 2018	Taux 2019
Taxe d'Habitation	14,63 %	14,63 %	14,63 %	14,63 %	14,63 %	14,63 %
Taxe Foncier Bâti	15,66 %	15,66 %	15,66 %	15,66 %	15,66 %	15,66 %
Taxe Foncier Non Bâti	42,01 %	42,01 %	42,01 %	42,01 %	42,01 %	42,01 %

Monsieur COUSSEAU informe que, contrairement aux années précédentes, la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges a également voté, pour cette année, un maintien des taux au niveau de 2018.

Délibération n°13 :
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de maintenir, pour 2019, les taux des trois taxes locales au même niveau qu'en 2018.

14 à 17- Vote des Budgets Primitifs 2019

Chacun des quatre* budgets de la Commune comporte une partie « fonctionnement » et une partie « investissement ».

** Rappel : le Budget Assainissement est devenu compétence de la Communauté de Communes au 1er janvier 2019.*

Le vote des Comptes Administratifs avant le vote des Budgets Primitifs permet la reprise, dans chacun de ces budgets, des résultats de l'exercice précédent.

Madame le Maire précise que c'est un travail de tous les jours et que les relations avec la Trésorerie sont très positives. Elle souligne la rapidité d'exécution des mandats et que, pour les titres, les services de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) vont chercher les dettes ; le taux de recouvrement est donc excellent.
Pour reprendre la note de présentation annexée à la PJ 1 du rapport de présentation, Madame le Maire rappelle qu'on parle de Budget Primitif ou de Budget prévisionnel. Il doit être voté avant le 15 avril. Il permet à la Commune d'engager les dépenses pour aller jusqu'au 31 décembre de l'année civile. Ce budget est établi avec la volonté:

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants,
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt,
- de mobiliser des subventions chaque fois que possible.

Elle rappelle également que les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de la collectivité :

- d'un côté, la section de fonctionnement pour la gestion des affaires courantes,
- de l'autre la section d'investissement, qui a vocation à préparer l'avenir.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

BUDGET GENERAL 2019 (Pages 1 à 7, 10 à 13 + note de présentation financière)

Section de Fonctionnement

Les recettes s'élèveront à 7 247 030,30 €. Les dépenses sont prévues à hauteur de 4 847 491,05 €, ce qui donne un excédent de 2 399 539,25 € qui sera viré à la Section d'Investissement.
Le détail de la Section de Fonctionnement figure en annexe.

Section d'Investissement

La Section d'Investissement est équilibrée en recettes et en dépenses à 5 444 858,09 €.
Le programme des recettes et dépenses figure en annexe du rapport de présentation.

Intervention de Monsieur MARCHAND

« Le budget primitif 2019 connait quelques modifications depuis la Commission des Finances du 11 mars, notamment en ce qui concerne les recettes et les charges à caractères exceptionnels.

En fonctionnement

L'excédent de 2018 de 65 663,87 € et les redevances assainissement perçues en 2019 de 152 982,46 € pour 2018 (ligne 706811) sont neutralisés en dépenses (compte 678 autres charges à caractère exceptionnel) avec 218 646,33 € de charges supplémentaires.
Et au niveau du budget d'investissement, avec 86 523,99 € d'excédent en recettes inclus à l'excédent du Budget Général, soit 178 478,17 € en recettes et reporté en dépenses au compte 1068 reversant pour 86 523,99 €.

Sur le fond, le transfert du Budget Assainissement impacte la CAF (Capacité d'Auto-Financement).

En effet, la fin de mise à disposition d'un agent communal pour la maintenance de la station valorisée à 30 000,00 € depuis de nombreuses années permettait d'optimiser la CAF en recette. Si un agent va continuer ce travail au profit de la Communauté de Communes, la valorisation du temps passé sera probablement inférieure. La CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées), qui se réunira en juin, nous permettra de connaitre cette prise en charge le cas échéant.

Des marchés on fait l'objet de nouvelles consultations pour 2019, les entretiens d'espaces verts et des salles avec des hausses 23 000,00 € pour les salles dont 3 000,00 € d'option pour une remise en état début chantier et 4 700,00 € pour l'association Calypso qui occupe l'école Françoise Dolto suite à une croissance importante du périscolaire.

La consultation pour les assurances se traduit, elle, par une économie de 18 000,00 €.

Les deux budgets s'équilibrent avec 150 000,00 € de dépenses imprévues en fonctionnement et 183 127,25 € en investissement ; des crédits ouverts qui permettront de faire face aux aléas de 2019.

Les charges de personnel sont à nouveau en baisse avec 1 735 786,50 € soit – 1,9 % en prévision malgré les 2 % de revalorisation des carrières entre 2014 et 2018. Les équivalents temps plein sont passés de 48,18 à 44,94 agents soit – 3.24 % équivalents temps plein dont 1,5 % sur la Lecture Publique transférée à la Communauté de Communes et ce malgré la création d'un poste en direction des jeunes.

Merci à Stéphanie ROTURIER , Samuel GARREAU et Elodie LAMBERT pour leur implication dans la préparation de ce budget mais aussi à l'ensemble du personnel communal pour chaque jour exécuter au plus juste un budget de 5 427 119,38 € en recettes et de 4 300 491,68 € en dépenses, et ce, pour les besoins de la population ».

Monsieur MARCHAND rappelle qu'une dépense d'environ 50 000,00 € non prévue s'est ajoutée pour le plafond du couloir de la mairie.

Madame le Maire ajoute que la présentation est très proche de celle faite en Commission de Finances.

Intervention de Monsieur COUSSEAU, au nom du groupe Pouzaugeais, Ensemble Innovons

« Pourquoi n'allons-nous pas voter le Budget Général primitif 2019 et allons même nous y opposer ?

Notre pays aborde une période difficile ou tout, ou presque, est remis en cause. Une majorité de nos concitoyens tire à boulets rouges entre autres sur les impôts et souhaite en même temps améliorer le service public. L'équilibre, nous le concevons, est difficile à trouver car, en même temps, vous êtes redevables de chaque euro investi. Tout investissement doit avoir sa justification pour le bien de tous et non pour satisfaire quelques égos.

Cette année, deux points importants liés aux investissements nous incitent à refuser votre proposition de budget.

D'une part, la maison des associations, dont nous ne contestons ni la finalité, ni le besoin, mais pour lequel le montant de l'investissement nous paraît inapproprié. De plus, concernant cet investissement, nous aurions aimé voir une idée des coûts de fonctionnement engendrés et pérennisés par un tel projet.

D'autre part, la boulangerie du centre-ville qui, même si elle n'apparaît pas sur ce budget car vous avez choisi, pour quelques années, un financement par investisseur externalisé, est quelques part un engagement immédiat dont le paiement est différé. Nous ne reviendrons pas sur les propos que nous avons tenus lors de la délibération qui a acté cette décision mais rappelons l'iniquité d'un tel projet et son retour sur investissement très aléatoire.

Enfin, pour terminer notre propos, nous nous devons de faire remarquer que, malgré des transferts de compétences de plus en plus importants vers la Communauté de Communes, le budget global de la Commune reste stable alors qu'il devrait en toute logique baisser. Attention dans les temps futurs aux augmentations d'impôts de l'intercommunalité ».

Madame le Maire répond : « on maîtrise les impôts ; on est plutôt satisfait par rapport à cela ».
Elle précise que l'Espace de Vie Sociale va plus loin dans son projet qu'une Maison des Associations et se dit contente d'entendre que le groupe d'opposition est d'accord avec ce projet. « Faire vivre le monde des associations est important ; on aurait bien aimé qu'il nous coûte moins cher. Dans sa conception, il y aura des frais de fonctionnement. Des bâtiments vont être remis à neuf, maison et salle des Remparts. La maison n'était plus du tout aux normes et il aurait fallu la fermer. C'était un vrai deal. Ce choix qu'on a fait de détruire, pour certain c'est un symbole qui disparait. Peut-être que vous auriez fait autrement, vers une place publique. L'école reste en ville. Ce lieu multi-associations va être en cœur de ville. C'est important. Restructurer cet espace est important pour revitaliser. Le Contrat Communal d'Urbanisme avait aussi pointé cet espace. On a demandé la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) ; elle est en très bonne voie. De plus, une subvention de la CAF est aussi envisageable. On va essayer d'avoir un financement optimal.
Pour la boulangerie, vous l'aviez dit, cet engagement n'était pas pour vous un bon choix. Les spécialistes de cœurs de villes estiment que, pour maintenir un certain dynamisme, il faut s'assurer d'avoir 3/4 activités phares, ce qui passe par une maîtrise de l'immobilier ».

Monsieur COUSSEAU fait simplement remarquer : « vous avez fait des choix, ce ne sont pas les nôtres ».

Madame le Maire apporte une précision sur les travaux du château : « bonne nouvelle, la DRAC (Direction Régionale de l'Action Culturelle) va subventionner à 70 % alors que nous envisagions 40 % ».

Monsieur COUSSEAU répond que ces revirements en fin de bouclage de projet sont regrettables car le montage financier ne peut pas être fait bien en amont.

Madame le Maire indique qu'elle avait pensé au Loto du Patrimoine lancé par Stéphane BERN mais que Les Herbiers ayant été retenus, Pouzauges ne sera probablement pas soutenue.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Madame le Maire rappelle le Rapport d'Orientation Budgetaire et la présentation du plan pluriannuel des investissements 2014-2020. Pour 2019, il y a un gros marché avec le Centre des Remparts et L'Arbre à Lune (amélioration, rénovation, agrandissement en prenant la terrasse), mais également, entre-autres, les travaux du plafond de la Mairie, le local des archives, les dépendances du 24 place de l'église.
Elle évoque le stade Jacques Chartier et 100 000,00 € de travaux à trouver en dernière minute. Elle précise que le District de Football est venu prendre des mesures et que la Fédération a indiqué que les vestiaires joueurs et arbitres ne sont plus aux normes. « On s'est posé la question, est ce qu'il faut agir tout de suite ? ». La Fédération nous laissera 3-4 mois pour faire les travaux nécessaires. Elle ajoute qu'à un moment il faudra faire ces travaux car il faut que notre terrain reste homologué. Un maître d'œuvre sera mandaté pour mener une étude de mise aux normes. Il y aurait des possibilités mais en prenant sur les toilettes ».

Délibération n°14 :
Le Conseil Municipal, après un vote à main levée qui a donné pour 29 votants, 22 voix pour et 7 voix contre, adopte le Budget Primitif Général 2019.

BUDGET « PEPINIERES D'ENTREPRISES » 2019 (Page 17)

Section de Fonctionnement
Les recettes et les dépenses sont équilibrées à hauteur de 85 068,46 €.

Section d'Investissement
La section est équilibrée en recettes et en dépenses à hauteur de 286 596,14 €.

Délibération n°15 :
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, adopte le Budget Primitif « Pépinières d'Entreprises » 2019.

BUDGET « LOTISSEMENT DE LA BALIERE » 2019 (Page 19)

Section de Fonctionnement
La section est équilibrée en recettes et en dépenses à 1 887 459,12 €.

Section d'Investissement
La section est équilibrée en recettes et en dépenses à 1 667 460,25 €.

Monsieur DROUET précise qu'il reste environ 20 lots à vendre.

Délibération n°16 :
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, adopte le Budget Primitif « Lotissement de La Balière » 2019.

BUDGET « LOTISSEMENT LES HAUTS DU PRIEURE » 2019 (Page 21)

Section de Fonctionnement
La section est équilibrée en recettes et en dépenses à 487 526,57 €.

Section d'Investissement
La section est équilibrée en recettes et en dépenses à 431 936,00 €.

Délibération n°17 :
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, adopte le Budget Primitif « Lotissement Les Hauts du Prieuré » 2019.

18- Vote des subventions 2019 (Page 22)

Comme chaque année, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur l'attribution de subventions aux associations.

L'enveloppe globale inscrite au budget, pour les subventions 2019, est de 470 000,00 €.

Madame le Maire répond que la politique a été de maintenir le montant de la subvention aux associations. Elle ajoute cependant une augmentation de 25,00 € à 30,00 € par élève pour les classes « découverte ». Elle informe d'une erreur de saisie concernant la subvention à l'OGEC du Collège Antoine de Saint-Exupéry : il faut lire 330,00 € et non pas 3 300,00 €.

Intervention de Monsieur LUMINEAU, au nom du groupe Pouzaugeais, Ensemble Innovons

« Nous avons du mal à suivre votre logique en matière de subventions aux associations.
Vous venez de nous présenter le tableau de vos propositions pour 2019 et plusieurs points nous interpellent.

Plusieurs remarques secondaires, tout d'abord : le Handball évolue cette année en National 3. Il serait bien, une bonne fois pour toute, de modifier la formulation en libellant : subvention conditionnée au maintien en National.

Cette proposition est approuvée et l'intitulé sera modifié pour une prise en compte dès 2019.

Ensuite, nous remarquons que la subvention pour l'association des cantines publiques est passée de 480 € à 637,77 € soit environ 32% d'augmentation. Pourquoi ?
Nous relevons également que l'OGEC Saint-Exupéry passe de 330,00 € à 3 330 €. Probablement une faute de frappe ? Ce que vous venez de corriger également.

*Sur le fond ensuite, et c'est surtout cela qui nous dérange, nous constatons que la subvention pour les associations sportives reste toujours à **31 900,00 €**, le même montant depuis 2011.*
Vous n'êtes pas sans savoir que la plupart des clubs ont des éducateurs avec des salaires et des charges qui évoluent.
Vous savez aussi que le soutien et le sponsoring des entreprises commencent à s'essouffler. Nous allons vers des difficultés financières pour plusieurs associations ou vers un appauvrissement des prestations proposées .... Vous êtes les premiers à le reconnaître, nous ne pouvons pas nous passer des multiples activités du monde associatif.
Nous avions cru comprendre que Madame AVOINE proposait une majoration de cette subvention, d'où notre surprise.

Madame AVOINE répond qu'elle a fait son travail d'adjoint mais qu'elle n'est pas seule à décider.

Nous sommes d'autant plus surpris que, chaque année, l'Etat augmente les bases des impôts pour prendre en compte l'augmentation du coût de la vie. Une augmentation tous les 2 ans par exemple serait un encouragement pour les bénévoles de ces associations.

Monsieur LUMINEAU demande, par rapport à l'avance de trésorerie accordée, si l'Association de Gestion de la Cantine des Ecoles Publiques commence le remboursement cette année. Il ajoute que chaque année les bases des impôts augmentent pour compenser les hausses du cours de la vie. « On ne trouverait pas ridicule qu'il y aurait une petite hausse au moins tous les deux ans. Vous êtes les premiers à majorer les salaires du personnel.

Ce qui nous choque aussi, c'est que vous n'appliquiez pas la même position à toutes les associations. Vous accordez une augmentation de 1,5 % à Calypso pour la Courte Echelle et pour le jardin d'enfants. Lors du CM de Janvier, nous avons déjà voté une augmentation équivalente pour l'Arbre à Lune. Au passage, nous nous permettons de vous rappeler qu'il n'y a plus de Délégation de service public pour l'Arbre à Lune, il n'a pas lieu d'avoir un comportement différent pour cette association.

Attention, ne nous méprenons pas, nous ne sommes pas contre l'augmentation correspondant au coût de la vie pour Calypso, mais nous sommes contre le fait qu'il y ait deux poids deux

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

mesures et que vous n'appliquiez pas cette augmentation au moins à toutes les associations qui ont des salariés.

Pour nous, ce n'est ***pas équitable*** *.... Ou alors, il y a des choses qui nous échappent et que l'on ne comprend pas.... ».*

Madame le Maire répond qu'elle souhaite arrêter ces propos et rappelle que l'association Calypso a une mission de service public. On ne peut en aucun cas comparer ce qui se donne à une association sportive et l'aide qui est mise dans la garde de nos enfants. Il n'est pas du tout possible de comparer ces deux éléments. Elle ajoute qu'une discussion a été évoquée pour une augmentation de 2 % pour le sport mais qu'elle n'a pas été retenue.
Elle n'aurait représenté, pour certains, qu'une augmentation d'une centaine d'euros.

Madame le Maire répond également que, pour l'Association de Gestion de la Cantine des Ecoles Publiques, les payes étaient faites par notre service comptabilité. « On a souhaité se séparer de cet exercice-là. Elles sont aujourd'hui préparées par la Maison des Associations. On avait dit qu'on prendrait en charge cette dépense ».

Monsieur GARREAU, Directeur Général des Services, précise qu'il y a également la question du congélateur pour 373,00 €.

Madame le Maire informe, en effet, d'un problème d'électricité qui a entraîné la perte du contenu du congélateur.

Monsieur MARCHAND répond que lorsque cette aide a été mise en place, un point était prévu à mi-parcours. Un rendez-vous sera fixé prochainement. Il précise qu'il y a eu du mouvement de personnel.

Monsieur COUSSEAU répond : « on fait tous les ans la même chose. Il y a un décalage qui se fait depuis des années. Ça remonte avant toi ».

Madame le Maire précise que les subventions du Conseil Départemental ont, elles, baissé.

Monsieur COUSSEAU ajoute que ce n'est pas seulement pour les associations sportives.

Madame CAILLAUD s'insurge quant à la comparaison faite entre les associations sportives et l'association Calypso ajoutant que cette dernière ne va pas, comme une autre association, organiser de grands repas pour récupérer de l'argent. « Le nombre de salariés de Calypso est différent de ceux des associations sportives. C'est inadmissible de comparer les deux ».

Monsieur COUSSEAU répond que les associations, depuis plusieurs années, ont les mêmes subventions, alors que si on augmente un peu tous les ans, on améliore leur capacité financière.

Madame AVOINE rappelle les mises à dispositions d'équipements gracieuses : salle Largeteau, piste d'athlétisme,... et la remise en état au fur et à mesure des besoins.

Madame le Maire ajoute que lorsqu'une association a besoin d'un barnum, la Commune met à disposition et installe. « Les associations sont très bien dotées. Nous n'avons pas baissé les subventions, nous les avons maintenues et nous faisons mieux que beaucoup de Villes ».

Madame FIORI se dit choquée de la comparaison faite de l'augmentation des salaires de la Mairie et de l'augmentation aux associations.

Monsieur LUMINEAU ajoute : « lorsque vous avez parlé des associations, vous n'avez pas mentionné l'augmentation pour l'association Calypso ».

Monsieur MARCHAND conteste en disant que ce point a bien été discuté en Commission des Finances.

Délibération n°18 :
Le Conseil Municipal, après un vote à main levée qui a donné, pour 29 votants, 22 voix pour et 7 contre, décide de verser, pour l'année 2019, les subventions telles que présentées en séance.

19, 20- Autorisations de signature de conventions avec les associations bénéficiant d'une subvention supérieure à 23 000,00 €

La réglementation impose la signature d'une convention entre la collectivité et l'association lorsque la subvention attribuée dépasse 23 000,00 €.

- l'Ecole de Musique est bénéficiaire d'une subvention de 49 000,00 €,

- l'association Calypso (Jardin d'Enfants et Courte Echelle) est bénéficiaire de 3 subventions au titre :
  - du CLSH La Courte Echelle (0,81 € / enfant Pouzaugeais / heure : 53 622,00 € versés en 2018),
  - du Jardin d'Enfants (30 000,00 € - CA 2018),
  - du chantier jeunes (1 000,00 €).

Chaque convention régira les rapports entre la Commune et l'association. Elle fixera notamment les modalités de versement des subventions, acomptes, soldes ...

Délibération n°19 :
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, autorise Madame le Maire à signer, avec l'Ecole de Musique, la convention arrêtant les conditions d'octroi de cette subvention.

Délibération n°20 :
Le Conseil Municipal, après un vote à main levé qui a donné, pour 29 votants, 22 voix pour et 7 abstentions, autorise Madame le Maire à signer, avec l'association Calypso, la convention arrêtant les conditions d'octroi des trois subventions allouées.

21- Budget Général – Autorisations de Programmes et Crédits de Paiement – Mise à jour

Rappel du contexte ou de l'existant et références

Un des principes des finances publiques repose sur l'annualité budgétaire.

Pour engager des dépenses d'investissements qui seront réalisées sur plusieurs exercices, la collectivité doit inscrire la totalité de la dépense la première année puis reporter d'une année sur l'autre le solde.

La procédure des Autorisations de Programmes et des Crédits de Paiement (AP/CP) est une dérogation à ce principe de l'annualité budgétaire.

Cette procédure vise à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan financier mais aussi organisationnel et logistique, en respectant les règles d'engagements.

Elle favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la visibilité financière des engagements financiers de la collectivité à moyen terme :

- la délibération initiale fixe l'enveloppe globale de la dépense ainsi que sa répartition dans le temps et les moyens de son financement. Dès cette délibération, l'exécution peut commencer (signature d'un marché par exemple),

- les Crédits de Paiement non utilisés une année doivent être repris l'année suivante par délibération du Conseil Municipal au moment de la présentation du bilan annuel d'exécution des AP/CP,

- toutes les autres modifications (révision, annulation, clôture) doivent également faire l'objet d'une délibération.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Motivation et opportunité de la décision

Par délibérations successives, le Conseil Municipal a créé plusieurs Autorisations de Programmes et de Crédits de Paiements. Les avancées des projets faisant l'objet des AP/CP nous amènent à réviser quatre d'entre elles et à clôturer la cinquième existante.

D'autre part, l'étude pour la réhabilitation de la salle omnisports de Largeteau justifie la création d'une AP/CP dans la perspective des travaux qui débuteront au début de l'année 2020.

MISE A JOUR DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET DES CREDITS DE PAIEMENT POUR 2019

N° AP	Libellé	Montant de l'AP	CP2016	CP 2017	CP 2018	CP 2019	CP 2020
AP16.A	Piste d'athlétisme synthétique	628 101,45 €	13 692,00 €	603 401,89 €	11 007,56 €		
AP17.B	Travaux de rénovation et de sécurisation du Donjon	741 743,34 €	0,00 €	9 927,94 €	10 856,40 €	720 959,00 €	
AP17.C	Aménagement de la voirie et réhabilitation des réseaux du haut de la ville	1 190 000,43 €	0,00 €	550,73 €	2 760,00 €	36 689,70 €	1 150 000,00 €
AP17.D	Travaux EP Les Soriettes	179 837,43 €	0,00 €	9 837,43 €	0,00 €	0,00 €	170 000,00 €
AP18.E	Centre EVS Remparts	2 169 950,69 €	0,00 €	13 977,80 €	104 644,09 €	1 701 328,80 €	350 000,00 €
AP 18.F	Réhabilitation de la salle omnisports Largeteau	1 047 171,80 €	0,00 €	531,80 €	0,00 €	106 640,00 €	940 000,00 €
	TOTAUX	**5 956 805,14 €**	**13 692,00 €**	**638 227,59 €**	**129 268,05 €**	**2 565 617,50 €**	**2 610 000,00 €**

Les dépenses seront financées par le FCTVA, les subventions, l'autofinancement, ainsi que le recours à l'emprunt si nécessaire.

Madame le Maire informe que les travaux de finition de La Pierre Blanche démarreront le 15 avril pour se terminer au 15 juin prochain.

Elle rappelle que la Commission Vie Sportive et Associative, ainsi que les utilisateurs de la salle Largeteau, ont pu découvrir, la semaine passée, l'avant-projet définitif.

Délibération n°21:

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée qui a donné, pour 29 votants, 22 voix pour et 7 abstentions :

- décide de réviser les Autorisations de Programmes et Crédits de Paiement (AP/CP) telles qu'indiquées dans le tableau ci-dessus,
- autorise Madame le Maire jusqu'à l'adoption du budget (n+1), à liquider et mandater les dépenses correspondant aux Crédits de Paiement (n+1) indiqués dans le tableau ci-dessus,
- décide de clôturer l'Autorisation de Programme et Crédits de Paiement AP 16 A – Piste d'athlétisme synthétique,
- décide de créer l'Autorisation de Programme et de Crédits de Paiement AP 18.F – Réhabilitation de la salle omnisports de Largeteau.

22– Taxe foncière sur les propriétés bâties – Suppression de l'exonération de deux ans des constructions nouvelles à l'usage d'habitation

Dans la perspective de l'accroissement du nombre de constructions à usage d'habitation sur le territoire de la commune, il apparaît nécessaire de rechercher de nouvelles ressources pour financer les équipements répondant aux besoins de la population.

L'article 1383 du Code Général des Impôts prévoit que les *« constructions nouvelles, reconstructions et additions de construction sont exonérées de la taxe foncière sur les propriétés bâties durant les deux ans années qui suivent celle de leur achèvement. »*

Ce même article prévoit également que les Communes peuvent, par délibération, pour la part de la taxe foncière qui leur revient, supprimer cette exonération.

A ce jour, cette exonération de deux ans est toujours effective.

La suppression d'exonération ne peut concerner que les immeubles qui n'ont pas été financés au moyen de prêts aidés de l'Etat prévus aux articles L 301-1 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation ou de prêts visés à l'article R 331-63 du même code.

La délibération décidant la suppression de l'exonération doit être prise avant le 1er octobre pour être applicable l'année suivante.

Monsieur LUMINEAU informe que le groupe Pouzaugeais, Ensemble Innovons s'interroge quant à la suppression de cette exonération. Il demande s'il s'agit d'une position commune à toutes les Communes du Pays de Pouzauges et si la Municipalité a une idée du montant que cela représenterait.

Monsieur MARCHAND répond que, pour l'année prochaine, cela représenterait environ 15 000,00 €.

Monsieur LUMINEAU demande si « le jeu en vaut la chandelle. C'est vrai qu'il y a des exigences plus importantes à Pouzauges que dans les autres communes. Il faudrait que cela se fasse partout sur le département ». Il craint que cette décision ne facilite pas l'installation de jeunes couples sur Pouzauges.

Monsieur MARCHAND répond que cette disposition fait partie du pacte fiscal intercommunal.

Madame le Maire ajoute que cela n'a pas fait l'objet de débats contradictoires. « Monsieur SCHMITT (consultant) en avait déjà parlé. Tout notre territoire a acté cette suppression.

Monsieur LUMINEAU ajoute : « ça va être difficile de dire qu'on n'a pas augmenté les impôts avec la délibération de ce soir et l'augmentation des taux l'année dernière de la Communauté de Communes. On augmente bien les taux de deux ans pour certaines familles ».

Monsieur DROUET rappelle que les jeunes couples peuvent être incités à s'installer sur Pouzauges avec le Pass-Accession et l'Eco-Pass. De plus, ce dispositif PSLA permet de bénéficier d'une exonération de 15 ans sur la taxe foncière.

Monsieur LUMINEAU ajoute que globalement on connait le nombre de permis de construire sur l'année.

Madame le Maire précise que les personnes qui viennent de déposer un dossier pour La Balière vont pouvoir bénéficier du Pass-Accession.

Délibération n°22:
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de supprimer l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction et reconstructions.

ENFANCE – JEUNESSE – EDUCATION

23– Participation de la Commune aux frais de fonctionnement de l'école privée Notre Dame du Donjon (Pages 23 et 24)

Jusqu'à leur fusion, la Ville participait financièrement aux dépenses de fonctionnement des écoles privées de la commune : Notre-Dame du Vieux Pouzauges et Le Donjon. Aujourd'hui, la nouvelle école est dénommée Notre-Dame du Donjon.

Il est rappelé que le montant de la participation par élève ne peut dépasser le coût par élève constaté dans les écoles publiques de la commune.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Cette participation de la Ville aux frais de fonctionnement des écoles privées s'est élevée en 2017-2018 à :

- 502,00 € pour un élève du primaire
  à comparer avec la participation de 810,71 € pour un élève à l'école Jules Verne

- 1 052,00 € pour un élève de maternelle
  à comparer à la participation de 1 922,52 € pour un élève à l'école Françoise Dolto

Le coût de fonctionnement observé pour 2018-2019 dans les écoles publiques est de :

- 806,73 € pour un élève de l'école primaire Jules Verne
- 1 533,95 € pour un élève de l'école maternelle Françoise Dolto

Compte tenu de ces coûts, il est proposé de retenir les participations suivantes pour l'école privée Notre-Dame du Donjon :

- 512,00 € pour un élève du primaire domicilié à Pouzauges
- 1 073,00 € pour un élève de maternelle domicilié à Pouzauges

Madame le Maire précise : « on a pensé qu'il était important cette année d'augmenter de 2 % ».

Monsieur COUSSEAU informe que son groupe ne va pas voter contre mais précise que « c'est le même principe que pour les subventions tout à l'heure ».

Délibération n°23 :
Le Conseil Municipal, après un vote à main levée qui a donné, pour 29 votants, 28 voix pour et 1 abstention, fixe le montant de la participation financière de la Commune aux frais de fonctionnement de l'école privée Notre-Dame du Donjon, pour l'année 2018-2019, tel qu'indiqué ci-dessus.

24- Réévaluation de la participation financière des Communes pour leurs enfants scolarisés dans les écoles publiques de Pouzauges (Pages 23 et 24)

Les Communes qui autorisent des enfants domiciliés sur leur territoire à suivre leur scolarité dans l'une de nos écoles publiques doivent participer financièrement aux frais de scolarité.

Ainsi, les montants des participations pour l'année 2018-2019 seraient les suivants :

- Ecole publique maternelle Françoise Dolto 1 534,00 € par élève
- Ecole publique primaire Jules Verne 807,00 € par élève

Délibération n°24 :
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, fixe les montants de la participation, pour l'année 2018-2019, tels qu'indiqués ci-dessus.

25- Participation aux frais de fonctionnement d'une école de Chantonnay

Un enfant de Pouzauges est scolarisé en ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) à l'école Béthanie de Chantonnay depuis 2014.

La Communauté de Communes est compétente pour les ULIS. Dans le cadre de cette compétence, elle prend en charge les dépenses relatives aux achats de fournitures, mais pas celles concernant les participations demandées par les Communes extérieures.

La Commune doit donc prendre cette participation en compte sur la base du montant demandé aux Communes dont les enfants sont scolarisés dans les écoles publiques de Pouzauges. Ce montant sera déduit de la participation de la Communauté de Communes pour les fournitures scolaires, soit une participation s'élevant à 724,00 €.

L'école Béthanie avait sollicité une aide financière de la Commune pour les années 2017-2018 et 2018-2019.

Le Conseil Municipal s'était prononcé, le 17 décembre 2018, pour la participation relative à l'année 2017-2018 étant entendu que la demande pour l'année 2018-2019 serait étudiée lors de la séance de ce jour.

Délibération n°25 :
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, autorise la Commune à participer aux frais de fonctionnement de l'élève Pouzaugeais scolarisé à l'école Béthanie de Chantonnay, soit une aide financière de 724,00 €.

PROGRAMMES DE SUBVENTIONS – PATRIMOINE ARCHITECTURAL

26– Programmes d'aides à la rénovation du patrimoine architectural – Restauration des Centres Anciens des Petites cités de Caractère

Par délibération en date du 15 janvier 2018, le Conseil Municipal a décidé de conclure un partenariat avec la Région des Pays de la Loire afin d'encourager les particuliers à entreprendre des travaux de restauration sur leur propriété située dans le centre ancien.

La Région accorde ainsi, sous conditions, une subvention de 20 % d'un montant de travaux plafonnés à 50 000,00 € HT ou TTC, selon que le bénéficiaire récupère ou non la TVA. La Commune a décidé, pour sa part, d'apporter une aide financière complémentaire de 10 % en retenant les mêmes conditions d'éligibilité que la Région.

Une nouvelle demandes a été présentée pour bénéficier de ce programme d'aides régionales ; les travaux ont été examinés en Commission Urbanisme - Environnement – Développement Durable et étudiés par le Cabinet Patrimoine et Architecture.

Il s'agit des dossiers de :

Demandeur	Adresse bâtiment	Périmètre d'intervention	Nature des travaux	Coût des travaux	Montant de la subvention
Madame Emilie BLUTEAU	18, rue du Pavé	Centre ancien PCC	Façade, toiture, ouvertures	58 289,99 € TTC	10 % plafonnée à 50 000,00 € TTC soit 5 000,00 €

Monsieur DROUET informe que les demandes pourront être déposées jusqu'au début 2020.

Délibération n°26 :
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- décide d'octroyer, à Madame BLUTEAU, une subvention de 5,000,00 € pour ses travaux de façade, toiture et ouvertures, au titre du programme de rénovation du patrimoine architectural – Restauration des Centres Anciens des Petites cités de Caractère,

- décide que la subvention communale ne sera versée qu'une fois l'accord donné par la Région et après la réalisation des travaux.

Madame le Maire précise qu'une information paraîtra dans le prochain Panoramag pour rappeler les aides possibles dans le cadre des Petites Cités de Caractère.

LOGEMENT

27, 28– Programme départemental d'accession à la propriété – Renouvellement de l'aide financière attribuée pour l'année 2019

Pour mémoire, le Département a décidé de s'orienter vers un programme finançant exclusivement l'acquisition de logements anciens suivie de travaux d'améliorations énergétiques, les conditions d'éligibilité à ce programme étant les suivantes :

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

- les bénéficiaires doivent répondre au plafond de ressources du Prêt à Taux Zéro,
- l'acquisition-amélioration ne concerne que les logements construits avant le 1er janvier 1990 en vue de l'occuper à titre de résidence principale,
- les travaux d'améliorations énergétiques doivent atteindre un gain énergétique :
  - de 25% pour les logements acquis avec une étiquette inférieure ou égale à D,
  - de 40% pour les logements acquis avec une étiquette E à « sans étiquette » (cas par exemple d'une grange),
- les transformations d'usage permettant de transformer un bâti en logement sont éligibles,
- les travaux doivent être réalisés par des professionnels.

Le Département attribue une aide forfaitaire de 1 500,00 € subordonnée à l'octroi, par les Communes ou les Communautés de Communes du lieu d'implantation de l'opération, d'une aide d'un montant minimum de 1 500,00 €.

L'ADILE reste l'animateur du programme Eco-PASS et l'instructeur pour le compte du Département, des Communes ou Communautés de Communes des demandes d'aides.

Ce programme n'exclut cependant pas la possibilité pour les Communes ou Communautés de Communes de continuer à apporter seule une aide financière à l'accession pour le neuf.

Dans ce cadre, l'ADILE continue d'être en appui des collectivités et d'instruire, à titre gracieux, ces aides locales pour le compte des collectivités qui souhaitent compléter le dispositif « acquisition-amélioration » du Département par un « Passeport Accession ».

Cette opération, qui porte sur des terrains communaux, ne concernait, jusqu'à ce jour, que le lotissement de La Balière. La Commune étant également propriétaire de parcelles dans le lotissement Les Hauts du Prieuré, il conviendrait d'inclure ce dernier dans le dispositif.

Délibération n°27 – **Eco-PASS :**
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- décide de renouveler l'aide financière Eco-PASS,
- décide que l'aide accordée par bénéficiaire soit de 1 500,00 € quelle que soit la composition du ménage,
- arrête à cinq le nombre de primes à attribuer pour l'année 2019,
- limite cette aide à l'hyper-centre ainsi qu'à ses première et seconde couronnes,
- décide de confier l'instruction des demandes d'aides à l'ADILE,
- autorise Madame le Maire à verser les primes aux acquéreurs au vu des vérifications de l'ADILE,
- autorise Madame le Maire à signer tout document à intervenir.

Délibération n°28 – **Passeport Accession** :
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- décide de continuer à apporter une aide forfaitaire de 1 500,00 € aux ménages respectant les conditions suivantes :

  - dont les ressources ne dépassent pas les plafonds ouvrant droit au prêt à taux zéro,

  - qui sont primo-accédants au sens du prêt à taux zéro (ne pas avoir été propriétaire dans les 2 dernières années de sa résidence principale),

  - qui construisent un logement neuf respectant la RT2012 en vue de l'occuper à titre de résidence principale sur l'un des lotissements communaux de La Balière ou Les Hauts du Prieuré,

- arrête le nombre de primes à cinq par année civile,

- autorise Madame le Maire à attribuer et verser ladite prime aux acquéreurs éligibles au vu de la vérification faite par l'ADILE des documents ci-après :

  - avis d'imposition N-2 du/des bénéficiaire(s),
  - offre de prêt délivrée par l'établissement bancaire,
  - attestation de propriété délivrée par le notaire,

- autorise Madame le Maire à signer tout document à intervenir.

URBANISME - TRAVAUX

29- Bilan des acquisitions et cessions immobilières 2018 (PJ 2)

La loi n° 95-127 du 8 février 1995 prévoit que chaque année, le Conseil Municipal doit débattre du bilan de la politique foncière menée par la Commune, bilan qui est annexé au Compte Administratif.

Un rapport et des états concernant les acquisitions et cessions 2018 figurent en annexe.

Délibération n°29 :
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, approuve l'état des acquisitions et cessions de l'année 2018.

FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF

30– Télétransmission des actes administratifs, budgétaires et de commandes publiques

La loi NOTRe, n°2015-991 du 7 août 2015, portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, a rendu obligatoire la dématérialisation des actes de certaines collectivités territoriales lors de leur transmission au représentant de l'Etat, au titre du contrôle de légalité. L'entrée en vigueur de ces dispositions est fixée au 7 août 2020.

Par ailleurs, la réforme du droit de la commande publique, entrée en vigueur en 2016, fixe aux collectivités, l'objectif d'une complète dématérialisation au 1er octobre 2018 des procédures de passation des marchés publics, d'un montant supérieur à 25 000,00 € HT.

Les services préfectoraux proposent de conclure une nouvelle convention qui fixera les modalités des échanges électroniques intervenant dans le cadre du contrôle de légalité.

Cette nouvelle convention abrogera et remplacera celle signée le 24 octobre 2008.

Madame le Maire précise que les entreprises vont être obligées de se mettre à la dématérialisation et devront s'équiper d'une clé pour la signature électronique.

Délibération n°30 :
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- décide de procéder à l'envoi, par voie de dématérialisation, des actes suivants:
  - administratifs,
  - budgétaires,
  - de commandes publiques,

- autorise Madame le Maire à signer la convention correspondante avec la Préfecture.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Informations sur les décisions prises par Madame le Maire

en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Marchés publics et consultations

Nature	Entreprise	Montant
Mise à jour, composition et impression de blocs sous-main	**MORGAN** Les Herbiers	**654,00 € TTC**
Spectacle « La Nonna » - Animation 17 août 2019 *Entrée payante*	**PATAKES Théâtre** La Roche sur Yon	**2 532,00 € TTC**
Spectacle contes pour public familial vacances de Pâques	**PENNETIER Angélique** Sainte-Marie-de-Vaux	**450,00 € TTC**
Déplacement des jeunes de l'Espace Jeunes	**Futuroscope** Poitiers	**523,75 € TTC**
Désodorisant sanitaires toilettes Salle Emile Robert et bâtiments communaux	**PURODOR – MAROSAM** Bosc Roger en Roumois	**722,86 € TTC**
Réparation salle du Bois de la Folie suite rapport SCOTEC	**REXEL** Les Herbiers	**528,46 € TTC**
Réparations école Françoise Dolto suite rapport SOCOTEC	**REXEL** Les Herbiers	**1 687,55 € TTC**
Fourniture et installation d'un lave-vaisselle restaurant scolaire Jules Verne	**ABC FROID** Le Boupère	**3 834,00 € TTC**
Réparation banc et fonds de poubelles école Françoise Dolto	**DESLANDES MOREAU** Le Boupère	**504,00 € TTC**
Abattage peupliers lac	**BOCASEVRE Environnement** Sèvremont	**1 080,00 € TTC**
Réparation tondeuse GRILLO	**Espace EMERAUDE Mod 85** Les Herbiers	**502,63 € TTC**
Balai pour balayeuse et pièces pour débroussailleuse	**AGRI VS SARL** Saint-Mesmin	**1 097,57 € TTC**
Achat panneaux de rues et n° maison	**Signalisation LACROIX** Saint-Herblain	**1 968,48 € TTC**
Remplacement panneaux de signalisation	**Signalisation LACROIX** Saint-Herblain	**751,34 € TTC**
Bloc de commande Ford Transit service Voirie	**Les Garages Chaigneau** Cheffois	**954,28 € TTC**
Vêtements de pluie pour Service Technique	**SILIUM** **Rezé**	**479,04 € TTC**
Prise de vues aériennes de la Mairie par drone	**Alexandre Production** Cholet	**420,00 € TTC**
Equipements de Protection Individuelle (vêtements de travail)	**France Protect** Champforgeuil	**2 649,26 € TTC**
Contrôle technique rénovation Donjon	**APAVE Nord-Ouest** Lille	**2 553,60 € TTC**
Mission coordination SPS rénovation Donjon	**APAVE Nord-Ouest** Lille	**2 829,00 € TTC**
Maîtrise d'œuvre rénovation Arbre à Lune	**Luc COGNY Architecte** Parthenay	**27 918,00 € TTC**
Contrôle technique Arbre à Lune	**APAVE Nord-Ouest** Lille	**2 402,40 € TTC**
Diagnostic amiante et plomb avant travaux salle Largeteau	**E-maidiag** La Roche sur Yon	**3 138,00 € TTC**
Spectacle « Transformateurs Acoustiques » 6 juillet 2019	**REKUPERTOU** Saint Colomban	**1 265,34 € TTC**
Animation-spectacle « Pédales et Manivelles » 13 juillet	**Compagnie Hipptamtam** Sainte Hermine	**1 080,00 € TTC**
Spectacle de contes et chansons « Le bon côté de la tartine »	**La Cabane à Polo** Venansault	**600,00 € TTC**
5 ateliers Musique Assistée par Ordinateur pour Espace Jeunes	**EIRL DEMARQUET Maxence** Quincy sous Senart	**722,00 € TTC**
Apéro conté « Les Petits Mots » 3 août 2019	**Mister B Mam'Zelle Cha** Les Sables d'Olonne	**580,00 € TTC**
Apéro conté Olivier pi Fanie Gautier 10 août 2019	**Association La Soulère** La Roche sur Yon	**600,00 € TTC**
Marché à bons de commandes – Cheminement piétonnier école Notre Dame du Donjon	**CHARIER TP Sud** Cerizay	**16 772,09 € TTC**
Achat télescopique	**M3** Bellevigny	**52 800,00 € TTC**

Décisions

- **Signature d'une convention avec l'Office Municipal des Sports (OMS)**
  pour la mise à disposition de la machine à affranchir de la Mairie
  pour l'envoi des courriers des associations membres
  Un avis de somme à payer est adressé à l'OMS au vu d'un état récapitulatif annuel des dépenses de frais postaux

- **Signature d'une convention avec l'association Calypso**
  pour la mise à disposition des locaux du centre multi-accueil L'Arbre à Lune, situés 6 impasse de la Serge
  du 1er janvier au 31 décembre 2019
  contre le versement d'une redevance mensuelle de 3 300,00 € TTC pour occupation du domaine public

- **Signature d'une convention pour la mise à disposition d'une parcelle du Bois de la Folie**
  avec Monsieur Gilles SERIN
  d'une surface de 2 ares, au prix de 28,00 € l'are, soit 56,00 € (sur 2 années)
  du 1er novembre 2018 au 1er novembre 2019 et du 1er novembre 2019 au 31 mars 2020

Informations générales

Conseil Municipal des Jeunes

Madame CAILLAUD informe que le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) envisage une action « ville propre » dénommée « Notre quartier, nous le voulons sans déchets ». Tous les Pouzaugeais pourraient y être associés.
Elle invite les référents de quartier à venir en Mairie, le samedi 30 mars 2019, à 10 h 00, pour préparer cette action environnementale.

Monsieur BALLAY considère qu'il y a du travail à faire en ce sens et cite notamment la route de Chavagnes-les-Redoux qui est dégoutante.

Madame CAILLAUD précise qu'elle a récemment interpelé Monsieur AUVINET, Président du Conseil Départemental, à ce sujet. Il l'a informée que le Département allait organiser une journée nettoyage des bords de routes.

Monsieur COUSSEAU précise qu'outre les incivilités, il y a aussi les déchets qui s'échappent des camions.

La Parole aux habitants

Madame le Maire rappelle la réunion du quartier n°2 du jeudi 28 mars 2019, à 20 h 30, salle Emile Robert, dans le cadre de l'enquête de La Parole aux habitants.

Centre des Remparts

Madame le Maire informe que, ce jour, France 3 et TV Vendée sont venues à Pouzauges pour réaliser un reportage sur le Centre des Remparts et l'usine PATRICK. Monsieur BENETEAU et quatre autres personnes ayant travaillé dans cette usine ont été interviewés.

Conseil Communautaire du 12 mars 2019

Madame le Maire fait un compte-rendu succinct du Conseil Communautaire du 12 mars 2019.

Madame le Maire lève la séance à 22 h 27.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

BUDGET GÉNÉRAL - COMMUNE DE POUZAUGES
Compte administratif 2018 - BP 2019 (11000)

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP 2018	CA 2018	BP 2019	Commentaires CA 2018 / BP 2019
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES		27 000,00	41 950,45	28 000,00	
6419	Rembt sur rémunérations personnel	27 000,00	41 950,45	28 000,00	Accident de travail, maladie professionnelle, supplément familiale N-2
6459	Rembt. Sur charges de sécurité sociale et prévoyance				
70 - PRODUITS des services, domaine et vente diverses		94 000,00	112 445,55	222 982,46	
7018	Autres ventes de produits finis		18,90	-	Cartes postales
7022	Coupes de bois	500,00	812,00	500,00	Coupe de bois
70311	Concessions cimetière	4 500,00	1 646,00	4 500,00	Concession cimetière
70323	Redevance occupation domaine public	28 000,00	43 958,48	40 000,00	Calypso MPE, Photovoltaïque , gaz, distributeur de baguette
70613	Redevance déchets industriels	400,00	332,80	300,00	Reprise de déchets
70631	Redevance droits à caractère sportif	1 000,00	1 624,00	1 000,00	Adhésions multisports (45 €) : 32 enfants
70632	Redevances à caractère de loisirs	6 000,00	5 101,00	1 000,00	Entrées Château 4K€ - fermeture 2019), animation jeunesse, paddle
7066	Redevance et droits	500,00	291,00	500,00	Participation usagers jeudis à la navette (1 € A/R)
7067	Transports	-	276,00	200,00	Participation aux transports du mercredi (abonnement 30 e ou tickets 1 € A/R)
706811	Redevance Assainissement collectif			152 982,46	Redevances perçues en 2019 pour 2018
7083	Location diverse		150,00	-	Location podium
70841	Mise à disposition personnel	36 000,00	37 254,06	5 000,00	MAD du personnel (assainissement transfert au 1/1/2019 et CCAS)
70846	Remboursements au GFP de rattachement	13 000,00	15 591,31	14 000,00	Prévention routière CC Pays de Pouzauges
70875	Remboursements par les communes membres du GFP	3 000,00	2 990,00	3 000,00	SCOM entretien des points de recyclage
70878	Remboursements par autres redevables	1 100,00	2 400,00		Charges locatives - 1 rue Alphonse Delavaud
73 - IMPOTS ET TAXES		3 811 452,00	3 935 192,59	3 953 400,00	
73111	Taxes foncières et d'habitations	2 217 000,00	2 239 002,00	2 301 000,00	
7318	Autres impôts locaux		17 848,00		Rôle supplémentaire années antérieures
73211	Attribution de compensation	1 407 152,00	1 407 152,00	1 407 000,00	Attribution de compensation (transfert lecture publique et entretien ZAE)
73221	Dotation solidarité communautaire	-			DSC 2013 : 4908€, 2014 : 4794 €, 2015 : 4906 € - Arrêt en 2016
73221	Fonds nationaux de garantie individuelle de ressources	9 800,00	9 863,00	9 900,00	FNGIR
73223	Fonds péréquation recettes fiscales comm. & intercomm.	87 000,00	115 659,00	116 000,00	FPIC stabilité après 2018
7336	Droits de place	11 000,00	11 163,40	11 000,00	Les Halles, foires et marchés, commerces ambulants, cirques
7351	Taxes sur l'électricité	3 500,00	2 571,99	3 500,00	Reversement TCFE
7363	Impôts sur jeux		3,15		
7368	Emplacements publicitaires	1 000,00	1 461,65	1 000,00	
7381	Taxe additionnelle - droits de mutation	75 000,00	130 468,40	104 000,00	-20 % en 2019

PJ 1

Ville de Pouzauges

BUDGET GÉNÉRAL - COMMUNE DE POUZAUGES
Compte administratif 2018 - BP 2019 (11000)

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Commentaires CA 2018 / BP 2019
	74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	**1 023 500,00**	**1 077 869,87**	**1 061 300,00**	
7411	Dotation forfaitaire	504 000,00	509 062,00	490 000,00	JMS 494 K€- Evaluation AMF 490 K€
74121	Dotation de solidarité rurale	255 000,00	260 473,00	274 000,00	2019 Simulation évolution nationale
74127	Dotation nationale de péréquation	12 000,00	12 391,00	11 200,00	2019 : baisse de 10 - 10%
744	FCTVA	9 000,00	10 142,97	20 000,00	Taux 16,404 % du TTC Bâtiments et Voirie
74712	Participations Etat - emplois avenir		2 247,70		Arrêt des emploi jeunes au 28/02/2018
74718	Autres participations Etat		8 605,65	600,00	Elections, fonds d'amorçage 2017-2018, compensation grève école
7473	Subventions du Département	300,00	-	300,00	CD 85 : aux Espaces naturels
74748	Participations des autres communes	12 000,00	12 548,00	7 000,00	Participation des communes élèves scolarisés à Pouzauges
7478	Autres organismes	150 000,00	147 153,55	147 000,00	CAF, MSA : CEJ (MPE, Jardins d'enfants et coordination)
7482	Compensation perte taxe addit° mut		125,00		
74833	Etat-Compens.au titre contrib.écon.territ.CVAE&CFE	1 900,00	-		
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes foncières	11 300,00	11 684,00	10 700,00	Baisse de 10 %
74835	Etat-Compens.au titre exonérations taxes d'habita.	60 000,00	91 307,00	92 000,00	2019 : 91 674 € - Attention à la réforme de le TH
7484	Dotation de recensement				
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 000,00	12 130,00	8 500,00	1875 demandes de passeports et CNI en 2017
	75 - AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	**90 000,00**	**90 403,82**	**87 950,00**	
751	Redevances concession, licence		700,00	350,00	MAD Licence IV
752	Revenus des immeubles	75 000,00	86 655,35	86 000,00	Salles et locations maisons
758	Produits divers de gestion courante	15 000,00	3 048,47	1 600,00	Entretien espace résidence FERCHAUD - Régularisation compte TVA
	76 - PRODUITS FINANCIERS	-	**4,47**	-	
761	Produits de participation	- €	4,47 €		
	TOTAL RECETTES COURANTES	**5 045 952,00 €**	**5 257 866,75 €**	**5 353 632,46 €**	
	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	**64 054,38**	-	
7711	Dédits et pénalités		8 725,20		Pénalités pour non respect du marché d'entretien des locaux
773	Mandats annulés		1 922,52		Annulation de mandats
775	Produits de cessions d'immob		35 320,00		
7788	Autres produits exceptionnels		18 086,66 €		Remboursements 32 sinistres - Divers vente
	TOTAL OPERATIONS REELLES	**5 045 952,00 €**	**5 321 921,13 €**	**5 353 632,46 €**	
	Excédent de fonctionnement affecté	***1 268 586,63***		***1 723 397,84***	BG 1 657 733,97 € + B Assinissment 65 663,87 €
	TOTAL OPERATIONS REELLES	**6 314 538,63 €**	**5 321 921,13 €**	**7 077 030,30 €**	
722	*Immobilisations corporelles*	*150 000,00*	*68 889,13*	*100 000,00*	*Travaux en régie*
776	*Différence sur cession (moins-value)*		*19 234,91*		
777	*Subventions transférées au résultat*	*20 000,00*	*17 074,21*	*70 000,00*	*Amortissement de subventions*
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	***170 000,00***	***105 198,25***	***170 000,00***	
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**6 484 538,63**	**5 427 119,38**	**7 247 030,30**	
	Excédents antérieurs reportés (002)		1 268 586,63 €		
	Résultat de fonctionnement N		1 126 627,70 €		
	Résultat de de clôture en fonctionnement		**2 395 214,33 €**		

BUDGET GÉNÉRAL - COMMUNE DE POUZAUGES
Compte administratif 2018 - BP 2019 (11000)

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP 2018	CA 2018	BP 2019	Commentaires CA 2018/BP2019
011 - Charges à caractère général		**1 223 950,00**	**1 163 922,44**	**1 270 808,22**	**CA 2018 -0,03 % + 100 K€entretien bâtis et travaux mairie + 40 K€S**
60 - ACHATS NON STOCKABLES		**474 700,00**	**441 656,19**	**463 400,00**	
60611	Eau et assainissement	35 000,00	29 075,27	30 000,00	
60612	Electricité	156 000,00	140 449,05	144 000,00	
60621	Combustibles	50 000,00	34 614,12	35 000,00	
60622	Carburants	23 000,00	27 936,16	29 000,00	
60623	Alimentation	4 000,00	7 009,82	7 000,00	
60628	Autres fournitures	500,00	385,00	400,00	Produits pharmacie
60631	Fournitures d'entretien	9 000,00	10 858,31	11 000,00	
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	2 781,78	5 000,00	
60633	Fournitures de voirie	15 000,00	8 774,87	15 000,00	
60636	Vêtements de travail	7 000,00	6 159,55	7 000,00	Equipement Protection Individuel
6064	Fournitures administratives	10 000,00	7 792,05	10 000,00	
6067	Fournitures scolaires	10 200,00	8 138,98	10 000,00	Crédits scolaires et de direction des écoles publiques +Rased
6068	Autres matières et fournitures	150 000,00	157 681,23	160 000,00	
61 - SERVICES EXTERIEURS		**480 420,00**	**472 987,39**	**545 100,00**	
611	Contrats de prestation de services	50 000,00	61 524,24	62 000,00	
6132	Locations immobilières	5 500,00	4 357,23	4 500,00	Terrain CCAS, Ancien Club Jeunes (CLSH), Commerces éphémères
6135	Locations mobilières	40 000,00	34 742,83	36 000,00	
61521	Entretien des terrains	64 920,00	64 922,07	66 000,00	5 lots en MP pour 45 K€+abattage d'arbres lac, broyage
615221	Entretien des bâtiments	60 000,00	28 672,24	136 000,00	Récupération du FCTVA / Travaux couloir administratif mairie
615228	Autres bâtiments	5 000,00	9 499,57	5 000,00	
615231	Entretien de voies	60 000,00	101 487,49	60 000,00	Récupération du FCTVA
615232	Entretien des réseaux	60 000,00	33 989,40	60 000,00	
61551	Entretien de matériel roulant	30 000,00	32 784,31	30 000,00	
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	9 791,49	10 000,00	
6156	Maintenance	43 000,00	40 947,56	41 000,00	Extincteurs, aires de jeux, copieurs, installations
6161	Primes d'assurances Multirisques	37 000,00	38 805,82	20 000,00	Assurances RC, dommages aux biens, véhicules, fêtes
6168	Autres Primes d'assurances	2 000,00	1 686,65	1 600,00	Assurances protection juridique
6182	Documentation générale	5 000,00	3 401,29	5 000,00	Abonnements mairie, fin abonnement bibliothèque
6184	Formation des agents	8 000,00	6 375,20	8 000,00	Plan de formation annuel
6188	Autres frais divers			0,00	

BUDGET GÉNÉRAL - COMMUNE DE POUZAUGES
Compte administratif 2018 - BP 2019 (11000)

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP 2018	CA 2018	BP 2019	Commentaires CA 2018/BP2019
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		**259 830,00**	**241 125,38**	**254 008,22**	
Intermédiaires et honoraires		22 330,00	19 502,56	19 892,61	
6225	Indemnité comptable et régisseurs	330,00	1 151,98	1 200,00	Régisseurs et comptable DGFIP
6226	Honoraires	15 000,00	8 891,08	6 000,00	Conseil aménagement centre-ville (PCC Région), Huissier, Diagnostic immo
6227	Frais d'acte et de contentieux	3 000,00	0,00	3 000,00	
6228	Divers	4 000,00	9 459,50	9 692,61	Particip. sorties des écoles pub., inventaire des cours d'eau, AMO assurances
Publications et relations publiques		73 500,00	72 056,28	73 497,41	
6231	Annonces et insertions dans les journaux	2 500,00	3 701,86	1 597,41	Publications dans la presse de consultation marché public / commissaire
6232	Fêtes et cérémonies	50 000,00	49 051,04	50 000,00	Fêtes (Colombier, 14/07, concert, tourisme, voeux, Jardin'arts)
6236	Catalogues et imprimés	7 000,00	7 669,56	7 900,00	Billetterie tourisme, affiches, dépliants
6237	Publications	12 000,00	11 417,82	12 000,00	Panoramag
6238	Frais divers de publicité	2 000,00	216,00	2 000,00	Packs SMS Plan Communal de Sauvegarde et modification panneaux
Transports de biens et collectifs		**8 000,00**	**7 670,18**	**8 000,00**	
6241	Transports de biens			0,00	Transport copeaux EV
6244	Transports administratifs		166,34		
6247	Transports collectifs	8 000,00	7 503,84	8 000,00	Ecole mercredi (fin juin 2018) / Navette jeudi
Déplacements missions et réceptions		**3 000,00**	**1 972,09**	**3 000,00**	
6251	Voyages et déplacements	2 500,00	1 500,39	2 500,00	Frais de déplacement pour formation
6256	Missions et réceptions	500,00	471,70	500,00	
6257	Réception				
Frais postaux et de télécommunication		**35 000,00**	**35 890,45**	**35 000,00**	
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	7 821,53	8 000,00	Frais postaux
6262	Frais de télécommunication	27 000,00	28 068,92	27 000,00	
Divers services extérieurs		**118 000,00**	**104 033,82**	**114 618,20**	
6281	Concours divers	18 000,00	17 830,07	18 000,00	Adhésion aux syndicats (VVF, CAUE, Station verte, AMF, PCC, SMPBV)
6282	Frais de gardiennage	1 000,00	959,72	1 000,00	Indemnités de gardiennage des Eglises
6283	Frais de nettoyage des locaux	56 000,00	57 682,98	80 000,00	Nouveau contrat entretien +20 K€+3K€option +4,7K€Calypso à Dolto
6284	Redevances autres prestations	3 000,00	3 177,49	3 200,00	Ordures ménagères
62878	Remboursement frais autres org.		410,00	418,20	Frais de coordination du groupement de commande SyDEV
6288	Autres services	40 000,00	23 973,56	12 000,00	TAPS arrêt au 1/09 , Surveillance

BUDGET GÉNÉRAL - COMMUNE DE POUZAUGES
Compte administratif 2018 - BP 2019 (11000)

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP 2018	CA 2018	BP 2019	Commentaires CA 2018/BP2019
63 - IMPOTS ET TAXES		9 000,00	8 153,48	8 300,00	
63512	Taxes foncières	8 700,00	7 990,72	8 000,00	
6355	Taxes sur véhicules	300,00	162,76	300,00	
012 - Charges de personnel		1 793 756,47	1 769 441,96	1 735 786,50	
6218	Autre personnel (CDG 85)	5 775,00	14 401,80	5 808,00	
6332	Cotisations versées au FNAL	5 736,53	5 042,50	5 038,03	
6336	Cotisations CDG + CNFPT	22 690,78	22 180,74	22 354,16	
6338	Autres impôts et taxes	3 031,53	3 025,63	2 980,55	
64111	Rémunération principale titulaires	876 524,42	873 087,54	912 691,08	
64112	Nouvelle bonification indiciaire	38 177,83	36 249,69	37 290,87	
64118	Autres indemnités titulaires	161 905,31	171 703,99	167 320,61	
64131	Rémunération principale non titulaires	113 564,28	88 326,99	57 650,83	
64138	Autres indemnités	7 051,48	12 394,00	350,00	
6451	Cotisations URSSAF	177 093,27	177 388,62	167 387,92	
6453	Cotisations Caisse de Retraite	276 405,11	275 094,93	283 407,56	
6454	Cotisations aux ASSEDIC	6 570,69	4 850,67	1 391,87	
6455	Assurance du personnel	60 000,00	51 341,42	45 000,00	CNP et CDG - base salariale
6458	Cotisations autres organismes	3 393,24	3 388,00	3 471,76	
64731	Allocations de chômage	23 737,00	16 791,06	11 543,26	
6474	Versement aux FDAS	10 000,00	10 253,04	10 000,00	
6475	Médecine du travail	2 100,00	2 341,00	2 100,00	
6488	Autres charges		1 580,34		

BUDGET GÉNÉRAL - COMMUNE DE POUZAUGES
Compte administratif 2018 - BP 2019 (11000)

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP 2018	CA 2018	BP 2019	Commentaires CA 2018/BP2019
65 -AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		809 750,00	795 608,25	852 250,00	
Indemnités élus		108 850,00	96 829,44	109 350,00	
6531	Indemnités élus	96 150,00	89 226,36	96 650,00	Maire, Adjoints, Conseillers municipaux délégués
6532	Frais de mission élus	3 700,00	1 352,30	3 700,00	
6533	Cotisation retraite élus	6 000,00	5 770,78	6 000,00	
6535	Formation des élus	3 000,00	480,00	3 000,00	
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	609,09	2 500,00	
6542	Créances éteintes	0,00	213,20	500,00	
Contingents et participations obligatoires		192 000,00	191 422,00	184 000,00	
65548	Participations diverses	1 000,00	594,00	1 000,00	Préférence commerce
6558	Autres contributions obligatoires	191 000,00	190 828,00	183 000,00	249 élèves Ecole Notre Dame du Donjon + revalorisation +2%
Subventions		505 900,00	506 534,52	555 900,00	
657348	Subventions aux autres communes	4 000,00	1 113,50	4 000,00	Elèves scolarisés dans des ULIS et participation Centre Médico Scolaire
657362	Subventions au CCAS	20 000,00	20 000,00	20 000,00	
65737	Autres organismes	21 900,00	21 484,10	61 900,00	Programme environnemental SyDEV (fin 2019) +40 K€ nouvelle règle
6574	Subventions aux associations	460 000,00	463 936,92	470 000,00	Calypso 2,21€ heure 96 000 heures + ASSO + Habitat
TOTAL DEPENSES COURANTES		3 827 456,47	3 728 972,65	3 858 844,72	

BUDGET GÉNÉRAL - COMMUNE DE POUZAUGES

Compte administratif 2018 - BP 2019 (11000)

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP 2018	CA 2018	BP 2019	Commentaires CA 2018/BP2019
66 - CHARGES FINANCIERES		**210 000,00**	**146 493,32**	**210 000,00**	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	180 000,00	146 340,36	180 000,00	
66112	ICNE rattachés	10 000,00	-8 185,46	10 000,00	
6615	Intérêts c/courants, dépôts	3 000,00	0,00	3 000,00	
666	Perte de change	15 000,00	8 338,42	15 000,00	
6688	Autres charges financières	2 000,00	0,00	2 000,00	
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES		**20 500,00**	**11 300,90**	**228 646,33**	
6711	Intérêts moratoires pénalités	2 000,00	0,00	2 000,00	
6714	Bourses et prix	6 000,00	500,00	6 000,00	1 allocation citoyenne
6718	Autres charges exceptionnelles	10 500,00	10 500,00	0,00	Sinistre broyeur
673	Titres annulés	2 000,00	300,90	2 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles			218 646,33	Assainissement : Redevance 152 982,46 € + Excédent 65 663,87 €
022	**DEPENSES IMPREVUES**	**114 582,16**	**0,00**	**150 000,00**	
OPERATIONS REELLES		**4 172 538,63**	**3 886 766,87**	**4 447 491,05**	
023	**Virement pour la section d'investissement**	**1 952 000,00**		**2 399 539,25**	
675	*Valeur comptable immob. cédées (VNC)*		*53 234,91*		
676	*Différence sur réalisation (plus-value)*		1 320,00		
668	*Autres charges financières*				
6811	*Immobilisations incorporelles*	360 000,00	359 169,90	400 000,00	
OPERATIONS D'ORDRE		**2 312 000,00**	**413 724,81**	**2 799 539,25**	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		**6 484 538,63**	**4 300 491,68**	**7 247 030,30**	

Ville de Pouzauges

BUDGET GÉNÉRAL - COMMUNE DE POUZAUGES
Compte administratif 2018 (11000)

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses

Art. / op	Opérations	RAR 2017	BP 2018	TOTAL 2018	REALISE
	Section d'Investissement - Dépenses - Opérations réelles				
20422	Subventions ECO PASS	1 500,00 €	15 000,00 €	16 500,00 €	1 500,00 €
1641	Capital des emprunts en €uros		550 000,00 €	550 000,00 €	498 710,12 €
1643	Capital des emprunts en devises			- €	28 889,08 €
165	Caution		600,00 €	600,00 €	- €
274	prêt		15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
275	Dépôts et cautionnements		3 000,00 €	3 000,00 €	2 718,00 €
001	Déficit antérieur		775 957,16 €	775 957,16 €	
020	Dépenses imprévues		- €		
Op. 134	Acquisitions et travaux divers	2 500,00 €	100 000,00 €	102 500,00 €	854,44 €
Op. 135	Divers matériels et mobiliers	48 230,90 €	100 000,00 €	148 230,90 €	73 284,74 €
Op. 136	Bâtiments communaux	193 529,17 €	920 000,00 €	1 113 529,17 €	191 476,93 €
Op. 137	Voirie et réseaux	234 197,41 €	536 000,00 €	770 197,41 €	242 139,54 €
Op. 138	Aménagements sportifs	105 026,86 €	45 000,00 €	150 026,86 €	29 034,19 €
Op. 147	Vieux Château	112 839,20 €		112 839,20 €	10 856,40 €
Op. 167	Eclairage, feux, réseaux	37 050,00 €	25 000,00 €	62 050,00 €	39 429,00 €
Op. 173	Aménagements espaces	33 505,50 €	61 000,00 €	94 505,50 €	43 392,00 €
	Total des opérations d'équipement	766 879,04 €	1 787 000,00 €	2 553 879,04 €	630 467,24 €
	Total des opérations réelles	**768 379,04 €**	**3 146 557,16 €**	**3 914 936,20 €**	**1 177 284,44 €**
	Section d'Investissement - Dépenses - Opérations d'ordre				
139 (040)	Amortissements subv. reçues	- €	20 000,00 €	20 000,00 €	17 074,21 €
040 (192)	Cession de biens moins-value				19 234,91 €
040	Travaux en régie		150 000,00 €	150 000,00 €	68 889,13 €
041	Intégration d'immo.		90 000,00 €	90 000,00 €	26 366,25 €
041	Remboursement d'avance		50 000,00 €	50 000,00 €	
	Total des opérations d'ordre	**- €**	**310 000,00 €**	**310 000,00 €**	**131 564,50 €**
TOTAL		**768 379,04 €**	**3 456 557,16 €**	**4 224 936,20 €**	**1 308 848,94 €**
RESULAT DE L'ANNÉE 2018					
RESULAT DE CLOTURE (Déficit reporté 775 957,16 € + CA 2018 : 867 911,34 €)					

Recettes

Art. / op	Opérations	RAR 2017	BP 2018	TOTAL 2018	REALISE
	Section d'investissement - Recettes - Opérations réelles				
10222	FCTVA	222 113,78 €	200 000,00 €	422 113,78 €	451 428,04 €
10226	Taxes d'aménagement		25 000,00 €	25 000,00 €	71 249,27 €
1068	Excédent de fonct. affecté		1 036 843,41 €	1 036 843,41 €	1 036 843,41 €
13	ECO PASS CG 85				
164	Emprunt			- €	
165	Caution		600,00 €	600,00 €	- €
275	Dépôts et cautionnements		3 000,00 €	3 000,00 €	- €
	Terrains			- €	
Op. 135	Matériels	975,00 €		975,00 €	5 054,88 €
Op. 136	Bâtiments communaux	1 597,05 €		1 597,05 €	
Op. 137	Voirie et réseaux			- €	
Op. 138	Aménagements sportifs	257 667,51 €		257 667,51 €	172 056,50 €
Op. 147	Vieux Château	25 139,45 €		25 139,45 €	- €
	Total des opérations d'équipement	285 379,01 €	- €	285 379,01 €	177 111,38 €
Total opérations réelles		**507 492,79 €**	**1 265 443,41 €**	**1 772 936,20 €**	**1 736 632,10 €**
	Section d'investissement - Recettes - Opérations d'ordre				
021/040	Virement à la section d'inv.		1 952 000,00 €	1 952 000,00 €	
2111	Terrains				37,12 €
040	Amortissements		360 000,00 €	360 000,00 €	359 169,90 €
040	Cession plus-value			- €	1 320,00 €
040	Cession de biens			- €	53 234,91 €
041	Intégration d'immo.		140 000,00 €	140 000,00 €	26 366,25 €
041	Remboursement avance MP			- €	
Total opérations d'ordre		**- €**	**2 452 000,00 €**	**2 452 000,00 €**	**440 128,18 €**
TOTAL		**507 492,79 €**	**3 717 443,41 €**	**4 224 936,20 €**	**2 176 760,28 €**
					867 911,34 €
					91 954,18 €

Résultats exercice 2018

1) Compte Administratif 2018

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses 2018 (opérations réelles et d'ordre)	1 308 848,94 €	4 300 491,68 €
Recettes 2018 (opérations réelles et d'ordre)	2 176 760,28 €	5 427 119,38 €
Résultat 2018	**867 911,34 €**	**1 126 627,70 €**
Résultat réporté	- 775 957,16 €	1 268 586,63 €
Résultat global	**91 954,18 €**	**2 395 214,33 €**

2) Avec les restes à réaliser 2018

Résultat global d'investissement	**91 954,18 €**
Restes à réaliser sur recettes d'investissement	304 926,31 €
Total	**396 880,49 €**
Restes à réaliser sur dépenses d'investissement	1 134 360,85 €
Besoin de financement	-737 480,36 €

Résultat de fonctionnement		**2 395 214,33 €**
Résultat d'investissement	-737 480,36 €	
Excédent 2018	**1 657 733,97 €**	

Affectation BP 2019

	Dépenses Inv.	Recettes Fonct.
Affectation au compte 1068 (déficit et solde RAR)	737 480,36 €	
Reprise au compte 002 - Excédent reporté		1 657 733,97 €
Résultat de fonctionnement affecté	**2 395 214,33 €**	

	BUDGET ASSAINISSEMENT	
	Investissement	**Fonctionnement**
Dépenses 2018	216 875,99 €	164 164,14 €
Recettes 2018	192 866,36 €	203 544,67 €
Résultat 2018	-24 009,63 €	**39 380,53 €**
Résultat réporté	110 533,62 €	26 283,34 €
Résultat de clôture	**86 523,99 €**	**65 663,87 €**

Balance de sortie	Budget Assainissement	Budget Général	
	Résultat de clôture 2018	Résultat de clôture 2018	Résultat cumulés
Sections	Montant	Montant	Montant
Invest.	86 523,99 €	91 954,18 €	178 478,17 €
Fonct.	65 663,87 €	1 657 733,97 €	1 723 397,84 €

Ville de Pouzauges

BUDGET GÉNÉRAL - COMMUNE DE POUZAUGES (11000)
BUDGET PRIMITIF 2019

SECTION INVESTISSEMENT

Investissement

Dépenses					Recettes				
Art. / op	Opérations	RAR 2018	BP 2019	TOTAL 2019	Art. / op	Opérations	RAR 2018	BP 2019	TOTAL 2019
Section d'Investissement - Dépenses - Opérations réelles					**Section d'Investissement - Recettes - Opérations réelles**				
20422	Subventions ECO PASS	- €	15 000,00 €	15 000,00 €	10222	FCTVA		90 000,00 €	90 000,00 €
1641	Capital des emprunts en €uros		520 000,00 €	520 000,00 €	10226	Taxes d'aménagement		30 000,00 €	30 000,00 €
1643	Capital des emprunts en devises		30 000,00 €	30 000,00 €	1068	Excédent de fonct. Affectés + ASS		737 480,36 €	737 480,36 €
165	Caution		600,00 €	600,00 €	165	Caution		600,00 €	600,00 €
275	Dépôts et cautionnements		3 000,00 €	3 000,00 €	275	Dépôts et cautionnements		3 000,00 €	3 000,00 €
					274	Remboursement Prêt		834,00 €	834,00 €
					1641	Emprunt		700 000,00 €	700 000,00 €
Op. 134	Acquisitions et travaux divers	7 000,00 €	50 000,00 €	57 000,00 €					
Op. 135	Divers matériels et mobiliers	68 059,90 €	130 800,00 €	198 859,90 €	Op.135	Matériels			- €
Op. 136	Bâtiments communaux	353 392,15 €	1 990 346,00 €	2 343 738,15 €	Op. 136	Bâtiments communaux	167 018,05 €	100 000,00 €	267 018,05 €
Op. 137	Voirie et réseaux	461 782,32 €	127 100,00 €	588 882,32 €	Op. 137	Voirie et réseaux			- €
Op. 138	Aménagements sportifs	120 424,50 €	135 000,00 €	255 424,50 €	Op. 138	Aménagements sportifs	85 611,01 €		85 611,01 €
Op. 147	Vieux Château	100 959,00 €	620 000,00 €	720 959,00 €	Op. 147	Vieux Château	52 297,25 €	300 000,00 €	352 297,25 €
Op. 167	Eclairage, feux, réseaux	20 000,00 €	10 000,00 €	30 000,00 €					
Op. 173	Aménagements Espaces	2 742,98 €	39 000,00 €	41 742,98 €					
Total des opérations d'équipement		1 134 360,85 €	3 102 246,00 €	4 236 606,85 €	Total des opérations d'équipement		304 926,31 €	400 000,00 €	704 926,31 €
Total des opérations réelles		**1 134 360,85 €**	**3 670 846,00 €**	**4 805 206,85 €**	**Total opérations réelles**		**304 926,31 €**	**1 961 914,36 €**	**2 266 840,67 €**
Section d'Investissement - Dépenses - Opérations d'ordre					**Section d'investissement - Recettes - Opérations d'ordre**				
139 (040)	Amortissements des subventions		70 000,00 €	70 000,00 €	021/040	CAF BRUTE		2 399 539,25 €	2 399 539,25 €
040	Travaux en régie		100 000,00 €	100 000,00 €	040	Amortissement des biens		400 000,00 €	400 000,00 €
041	Intégration d'immo.		100 000,00 €	100 000,00 €	041	Intégration d'immo.		100 000,00 €	100 000,00 €
041	Remboursement d'avance		100 000,00 €	100 000,00 €	041	Remboursement avance MP		100 000,00 €	100 000,00 €
1068	Excédent Assainissement		86 523,99 €	86 523,99 €	001	Excédent (BG 91 954,18 € + Ass. 86523,99 €)		178 478,17 €	178 478,17 €
020	Dépenses imprévues		183 127,25 €	183 127,25 €					- €
Total des opérations d'ordre		**- €**	**639 651,24 €**	**639 651,24 €**	**Total opérations d'ordre**		**- €**	**3 178 017,42 €**	**3 178 017,42 €**
TOTAL		**1 134 360,85 €**	**4 310 497,24 €**	**5 444 858,09 €**	**TOTAL**		**304 926,31 €**	**5 139 931,78 €**	**5 444 858,09 €**

Ville de Pouzauges

Plan pluriannuel des Investissements

	ANNEE 2014	ANNEE 2015	ANNEE 2016	ANNEE 2017	ANNE 2018	RAR 2018	ANNEE 2019	ANNEE 2020	TOTAL	TOTAL 2014 - 2018
Opération non ventilée	**19 874 €**	**13 156 €**	**- €**	**3 000 €**	**1 500 €**	**- €**	**15 000 €**	**- €**	**52 531 €**	**37 531 €**
Etudes hydrauliques (ARTELIA)	19 874 €						- €		19 874 €	19 874 €
Etudes OAP Les Terrasses		13 156 €							13 156 €	13 156 €
CCU									- €	- €
ECOPASS				3 000 €	1 500 €		15 000 €		19 500 €	4 500 €
Opération 134 : Acquisition de terrains et travaux divers	**83 890 €**	**2 292 €**	**84 260 €**	**82 044 €**	**854 €**	**7 000 €**	**50 000 €**	**- €**	**310 341 €**	**253 341 €**
Acquisition de terrains	83 890 €	2 292 €	1 137 €	14 153 €	854 €	7 000 €	50 000 €		159 327 €	102 327 €
Maison 5, rue Largeteau			83 123 €						83 123 €	83 123 €
Maison 27 rue de l'Aubépin				36 985 €					36 985 €	36 985 €
Terrain acquis par l'EPF				30 906 €					30 906 €	30 906 €
									- €	- €
Opération 135 : Acquisition de matériels et mobiliers	**86 090 €**	**139 762 €**	**81 930 €**	**66 235 €**	**73 285 €**	**68 059 €**	**130 800 €**	**98 000 €**	**744 162 €**	**447 302 €**
Refonte site Internet et chatre graphique			5 151 €	3 624 €	- €	3 045 €			11 820 €	8 775 €
Matériels services techniques	12 843 €	24 285 €	30 425 €	19 269 €	12 653 €	3 236 €	30 000 €	30 000 €	162 710 €	99 474 €
Véhicules services techniques	25 060 €	44 381 €			18 895 €	19 891 €	52 800 €	20 000 €	181 027 €	88 336 €
Enfance et éducation	15 982 €	35 063 €	17 346 €	9 393 €	18 262 €	5 227 €	25 000 €	25 000 €	151 274 €	96 046 €
Matériel et mobilier service administratif			9 806 €	28 791 €	5 222 €	2 022 €	15 000 €	15 000 €	75 840 €	43 819 €
Matériels services administratifs	23 586 €	29 595 €							53 181 €	53 181 €
Culture et patrimoine	8 619 €	6 439 €	10 202 €	5 158 €	15 212 €	4 255 €	8 000 €	8 000 €	65 886 €	45 631 €
Divers					3 040 €	18 383 €			21 423 €	3 040 €
Plan cavalier					- €	12 000 €			12 000 €	- €
Licence IV			9 000 €						9 000 €	9 000 €
Opérations 136 : Bâtiments communaux	**96 018 €**	**75 727 €**	**308 774 €**	**118 129 €**	**191 477 €**	**353 392 €**	**1 990 346 €**	**350 000 €**	**3 483 863 €**	**790 125 €**
Mairie	33 470 €								33 470 €	33 470 €
Les Halles	10 159 €	14 041 €	202 428 €	5 221 €					231 848 €	231 848 €
Salle du Vieux Château	20 326 €	29 375 €	15 312 €	162 €					65 175 €	65 175 €
Salle Emile ROBERT	25 765 €								25 765 €	25 765 €
Ecole Jules Verne	2 831 €	6 942 €	59 455 €	19 130 €	17 566 €				105 924 €	105 924 €
Ecole Françoise DOLTO		5 875 €		13 248 €		23 412 €			42 535 €	19 123 €
Ecoles publiques - sécurisation									- €	- €
Salle des remparts	2 783 €		5 022 €	9 069 €					16 874 €	16 874 €
Maison des remparts			5 752 €	35 001 €					40 753 €	40 753 €
Presbytère				16 394 €		5 789 €			22 182 €	16 394 €
Maison de le petite Enfance					7 800 €		192 300 €		200 100 €	7 800 €
CLSH Grande Versaine									- €	- €
CLSH Bourg Belard ou bibliothèque chaudière									- €	- €
Centre d'activités des remparts				13 978 €	104 644 €	163 283 €	1 538 046 €	350 000 €	2 169 951 €	118 622 €
Espace jeunesse et centre social									- €	- €
Démolition modulaires de Veziers									- €	- €
Dépendance et garage du 24 place de l'Eglise					4 615 €	63 866 €	60 000 €		128 481 €	4 615 €
Relamping bâtiment					28 805 €				28 805 €	28 805 €
Château le Colombier					1 513 €	72 802 €			74 315 €	1 513 €
Création d'un local à archives					5 452 €	8 893 €	100 000 €		114 346 €	5 452 €
Travaux Ad'AP									- €	- €
Divers travaux et équipements bâtiments	684 €	19 494 €	20 805 €	5 928 €	21 081 €	15 347 €	100 000 €		183 340 €	67 993 €

Ville de Pouzauges

Plan pluriannuel des Investissements

	ANNEE 2014	ANNEE 2015	ANNEE 2016	ANNEE 2017	ANNE 2018	RAR 2018	ANNEE 2019	ANNEE 2020	TOTAL	TOTAL 2014 - 2018
Opérations 137 : Voirie et réseaux	**713 790 €**	**255 266 €**	**910 493 €**	**544 259 €**	**242 140 €**	**461 782 €**	**127 100 €**	**1 390 000 €**	**4 644 829 €**	**2 665 947 €**
Signalisation horizontale et verticale et imprévus	22 272 €	3 558 €	15 170 €	29 527 €	10 916 €		10 000 €	10 000 €	101 443 €	81 443 €
Rue de l'Etoile	135 286 €								135 286 €	135 286 €
Rue Ferchaud de Réaumur + Rue du Vignaud	152 785 €								152 785 €	152 785 €
Rue du Terrier Marteau	390 370 €								390 370 €	390 370 €
Rue de l'Aubépin- rue du Bourg Belard	11 963 €	210 172 €	625 873 €	300 342 €		3 387 €			1 151 736 €	1 148 349 €
Rue Joachim ROUAULT trottoirs devant Colombier					55 444 €				55 444 €	55 444 €
Rue Louis Desnouhes			21 947 €						21 947 €	21 947 €
Aménagement l'Espérance			21 412 €						21 412 €	21 412 €
Voirie Rurale	1 115 €	39 386 €	76 036 €	63 223 €	56 651 €		60 000 €	60 000 €	356 411 €	236 411 €
Voirie Urbaine			39 085 €	6 254 €	570 €				45 909 €	45 909 €
Pont de la Viverie			27 955 €	14 031 €					41 986 €	41 986 €
Réseau EP "Les Soriettes" (2016) Loi sur l'eau (2017)			67 884 €	9 837 €				170 000 €	247 721 €	77 721 €
Aménagement de trottoirs devant Ecole Jules VERNE		2 150 €	15 132 €						17 282 €	17 282 €
Amgt trottoirs et voie rue du Vieux Bourg (2016 et 2017)				116 078 €					116 078 €	116 078 €
Parking du Haut Bourg et Aire Camping Cars									- €	- €
Avenue des Moulins - création d'une écluse									- €	- €
Rue Rémondière									- €	- €
Rue des Ecluses									- €	- €
Moe aménagement haut ville				551 €	2 760 €	36 690 €		1 150 000 €	1 190 000 €	3 311 €
Rue de la Pierre Blanche				4 416 €	115 799 €	421 705 €			541 920 €	120 215 €
Mobilier urbain PCC									- €	- €
Accessibilité Ecole Notre Dame du Donjon							25 000 €		25 000 €	- €
Chemin des Puys							17 000 €		17 000 €	- €
Aménagement d'un point de collecte - place de Lattre							10 000 €		10 000 €	- €
Aménagement stationnement - rue Alphonse DELAVAU									- €	- €
Aménagement talus devant garage Blanchard							5 100 €		5 100 €	- €
Parking Jacob									- €	- €

Ville de Pouzauges

Plan pluriannuel des Investissements

	ANNEE 2014	ANNEE 2015	ANNEE 2016	ANNEE 2017	ANNE 2018	RAR 2018	ANNEE 2019	ANNEE 2020	TOTAL	TOTAL 2014 - 2018
Opération 138 : Aménagements sportifs et touristiques	**570 209 €**	**82 370 €**	**34 548 €**	**625 684 €**	**29 034 €**	**120 425 €**	**135 000 €**	**955 000 €**	**2 552 269 €**	**1 341 845 €**
Stade Jacques CHARTIER	1 033 €						100 000 €		101 033 €	1 033 €
Stade André Jacob	488 221 €	12 390 €		9 336 €	7 700 €				517 646 €	517 646 €
Boulodrome				732 €					732 €	732 €
Salle de tennis de table				3 370 €					3 370 €	3 370 €
Divers matériels sportifs	1 122 €	19 421 €	2 622 €	8 312 €	10 327 €	3 552 €	15 000 €	15 000 €	75 357 €	41 805 €
Salle de l'Etoile	39 014 €	15 587 €							54 600 €	54 600 €
Salle du Bois de la Folie	40 819 €	19 935 €	18 234 €						78 988 €	78 988 €
Terrain de pétanque stade Jacob		13 485 €							13 485 €	13 485 €
Salle Largeteau (Etude des faisabilité)				532 €		86 640 €	20 000 €	940 000 €	1 047 172 €	532 €
Piste d'athlétisme - stade Chartier travaux		1 552 €	13 692 €	603 402 €	11 008 €				629 654 €	629 654 €
Mur d'escalade - salle de Pan						30 233 €			30 233 €	- €
Opération 147 : Vieux Château	**6 858 €**	**1 690 €**	**- €**	**9 928 €**	**10 856 €**	**100 959 €**	**620 000 €**	**- €**	**750 291 €**	**29 332 €**
Vieux Château	6 858 €		- €						6 858 €	6 858 €
Mise en sécurité Donjon		1 690 €	- €	9 928 €	10 856 €	100 959 €	620 000 €		743 433 €	22 474 €
Opération 167 : Eclairage public - Effacement des réseaux	**11 893 €**	**4 787 €**	**4 216 €**	**2 411 €**	**39 429 €**	**20 000 €**	**10 000 €**	**10 000 €**	**102 736 €**	**62 736 €**
Travaux sur éclairage public	11 893 €	4 787 €	4 216 €	2 411 €	39 429 €	20 000 €	10 000 €	10 000 €	102 736 €	62 736 €
Opérations 173 : Espaces verts	**257 811 €**	**140 853 €**	**51 196 €**	**6 949 €**	**43 392 €**	**2 743 €**	**39 000 €**	**9 000 €**	**550 944 €**	**500 201 €**
Cimetière	37 119 €	2 603 €	50 196 €	5 700 €	5 166 €	1 760 €	39 000 €	9 000 €	150 544 €	100 784 €
Esplanade St Jacques	219 390 €	64 758 €		782 €					284 931 €	284 931 €
Le Lac de l'Espérance (Plage et digue)	909 €	71 981 €		467 €	38 226 €	983 €			112 566 €	111 583 €
Divers mobilier	392 €	1 511 €	1 000 €						2 903 €	2 903 €
TOTAL OPERATIONS D'EQUIPEMENT	**1 846 433 €**	**715 904 €**	**1 475 416 €**	**1 458 639 €**	**631 967 €**	**1 134 360,40 €**	**3 117 245,50 €**	**2 812 000 €**	**13 191 966 €**	**6 128 360 €**
Travaux en régie	**198 624 €**	**145 058 €**	**140 144 €**	**101 741 €**	**68 889 €**		**100 000 €**	**100 000 €**	**854 456 €**	**654 456 €**
	2 045 057 €	**860 962 €**	**1 615 560 €**	**1 560 380 €**	**700 856 €**	**1 134 360,40 €**	**3 217 245,50 €**	**2 912 000 €**	**14 046 422 €**	**6 782 816 €**

Ville de Pouzauges

Budget Annexe : Assainissement (11001)
Compte Administratif 2018 (montant HT)

Fonctionnement

Dépenses				Recettes			
Article	Libellé	BP 2018	CA 2018	Article	Libellé	BP2018	CA 2018
Opérations réelles				Opérations réelles			
61523	Entretien et réparation (réseaux, STEP, dératisation)	15 000,00 €	8 350,15 €	704	Travaux		
6155	Matériel roulant (Chariot télescopique)	4 150,00 €	416,67 €	70611	Redevance d'assain. collectif	170 000,00 €	191 289,73 €
617	Etudes et recherche	2 500,00 €	2 325,00 €	70613	Participations pour assain. collectif	4 900,00 €	11 960,00 €
622	Honoraires (assistance technique CD85)	2 500,00 €	2 996,93 €	002	Excédent de fonctionnement	26 283,34 €	
621	Personnel extérieur (MAD personnel)	32 000,00 €	32 000,00 €	7588	Autres	100,00 €	
6541	Créances Admises en non valeur	850,00 €	850,00 €	778	Autres recettes exceptionnelles		294,94 €
658	Charges diverses de gestion courante (TVA)	100,00 €	2,24 €				
66111	Charges d'intérêts	2 000,00 €	-55,76				
671	Charges exceptionnelles	100,00 €					
673	Titres annulés	2 000,00 €					
Opérations d'ordres				Opérations d'ordres			
6811	Dotation aux amortissements	120 000,00 €	117 278,91 €	777	Amort. Subventions	20 000,00 €	
023	Virement section investissement	40 083,34 €					
Total des dépenses de fonctionnement 2018		**221 283,34 €**	**164 164,14 €**	**Total des recettes de fonctionnement 2018**		**221 283,34 €**	**203 544,67 €**
Excédent 2018							**39 380,53 €**
Excédent clôture (Excédent cumulé 26 283,34 € + Résultat 2018 de 39 380,53 €)							**65 663,87 €**

Investissement

Dépenses				Recettes			
Art. / Op.	Libellé	BP2018	CA 2018	Chap./ Art.	Libellé	BP2018	CA 2018
Section d'investissement - Dépenses - Opérations réelles				Section d'investissement - Recettes - Opérations réelles			
1641	Emprunt	30 000,00 €	22 422,25 €	1068	Autres réserves	75 587,45 €	75 587,45 €
203- op.11	Frais d'études	87 600,00 €	43 930,00 €	131	Subventions d'équipements	28 313,20 €	- €
2315 op.11	Immobilisations en cours	236 917,61 €	150 523,74 €	001	Excédent d'investissement reporté	110 533,62 €	
Section d'investissement - Dépenses - Opérations d'ordres				Section d'investissement - Recettes - Opérations d'ordre			
1391	Subventions d'équipement	20 000,00 €		021	Virement de la section de fonction.	40 083,34 €	- €
				040	Amortissements	120 000,00 €	117 278,91 €
Total des dépenses d'investissement 2018		**374 517,61 €**	**216 875,99 €**	**Total des recettes d'investissement 2018**		**374 517,61 €**	**192 866,36 €**
Excédent 2018							**- 24 009,63 €**
Excédent clôture (Excédent reporté 110 533,62 € + Déficit 2018 de - 24 009,63 €)							**86 523,99 €**

Ville de Pouzauges

Budget Annexe : Pépinières Entreprises (11003)
Compte Administratif 2018 (Budget HT)

Fonctionnement

Dépenses				Recettes			
Article	Libellé	BP 2018	CA 2018	Article	Libellé	BP 2018	CA 2018
60611	Eau et assainissement	1 000,00 €	107,18 €	002	Excédent de fonctionnement	118 699,12 €	
60612	Electricité	3 000,00 €	530,58 €	752	Revenu des immeubles	42 400,00 €	42 768,52 €
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00 €	55,17 €	7588	Autres produits divers de gestions cou	100,00 €	2 702,48 €
615228	Autres bâtiments	15 000,00 €		70878	Autres produits par autre redevable		83,33 €
6156	Maintenance	500,00 €	150,68 €				
6228	Divers	66 099,12 €					
63512	Taxes foncières	6 000,00 €	5 047,28 €				
65888	Autres	100,00 €	1,12 €				
66111	Intérêts des emprunts	3 500,00 €	958,90 €				
66112	ICNE exercice N		- 123,27 €				
666	Pertes de change	8 000,00 €	4 598,22 €				
022	Dépenses imprévues	3 000,00 €					
				777	Amortissement subvention	20 000,00 €	15 154,06 €
6811	Dotation aux amortissements	70 000,00 €	17 915,69 €				
Total des dépenses de fonctionnement 2018		**181 199,12 €**	**29 241,55 €**	**Total des recettes de fonctionnement 2018**		**181 199,12 €**	**60 708,39 €**
Excédent 2018							**31 466,84 €**
Excédent de clôture (Excédent reporté 118 699,12 € + Résultat 2018 31 466,84 €)							**150 165,96 €**

Investissement

Dépenses				Recettes			
Art. / Op.	Libellé	BP 2018	CA 2018	Chap. /Art.	Libellé	BP 2018	CA 2018
Opérations réelles				**Opérations réelles**			
1641	Emprunts en euros	10 000,00 €	4 946,16 €	001	Excédent d'investissement	81 720,51 €	
1643	Emprunts en devises	30 000,00 €	15 930,92 €	1312	Régions	- €	
2132	Frais d'études	- €	3 861,72 €	1641	Emprunt	200 000,00 €	
2313	Constructions	291 720,51 €	1 861,67 €				
Opérations d'ordres				**Opérations d'ordres**			
13913	Amortissement subvention dépt		1 507,00 €				
139141	Amortissement subvention	- €	13 647,06 €				
28184	Mobilier	20 000,00 €	- €	040/28	Amortissements des biens	70 000,00 €	17 915,69 €
Total des dépenses d'Investissement 2018		**351 720,51 €**	**41 754,53 €**	**Total des recettes d'investissement 2018**		**351 720,51 €**	**17 915,69 €**
Déficit 2018							**- 23 838,84 €**
Excédent de clôture (Excédent reporté 81 720,51 € + Déficit 2018 - 23 838,84 €)							**57 881,67 €**

Résultats exercice 2018

1) Compte Administratif 2018

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses 2018 (opérations réelles et d'ordre)	41 754,53 €	29 241,55 €
Recettes 2018 (opérations réelles et d'ordre)	17 915,69 €	60 708,39 €
Résultat 2018	**-23 838,84 €**	**31 466,84 €**
Résultat réporté	81 720,51 €	118 699,12 €
Résultat global	**57 881,67 €**	**150 165,96 €**

2) Avec les restes à réaliser 2018

Résultat global d'investissement	**57 881,67 €**
Restes à réaliser sur recettes d'investissement	18 448,51 €
Total	**76 330,18 €**
Restes à réaliser sur dépenses d'investissement	194 527,68 €
Besoin d'investissement	**-118 197,50 €**

Résultat de fonctionnement		**150 165,96 €**
Résultat d'investissement	**-118 197,50 €**	
Excédent 2018	**31 968,46 €**	

Affectation BP 2019

	Dépenses Inv.	Recettes Fonct.
Affectation au compte 1068 (déficit et solde RAR)	118 197,50 €	
Reprise au compte 002 - Excédent reporté		31 968,46 €
Résultat de fonctionnement affecté	**150 165,96 €**	

2 emprunts :

Emprunt CRD au 31/12/2018 : 31 861,89 € fin au 1/11/2020
Emprunt CRD au 31/12/2018 : 27 113,52 € fin au 1/05/2023

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Ville de Pouzauges

Budget Annexe : Pépinières d'entreprises (11003)
Budget Primitif 2019 (Budget HT)

Fonctionnement

Dépenses			Recettes		
Article	Libellé	BP 2019	Article	Libellé	BP 2019
Opérations réelles			Opérations réelles		
60611	Eau	100,00 €	002	Excédent reporté	31 968,46 €
60612	Electricité	100,00 €	752	Revenu des immeubles	28 000,00 €
6068	Autres matières et fournitures	100,00 €			
615228	Entretien bâtiments	400,00 €			
6156	Maintenance	100,00 €			
6228	Divers	100,00 €			
65888	Charges diverses de gestion courante (TVA)	100,00 €	7588	Autres produits divers de gestions courante (TVA)	100,00 €
63512	Autres impôts et taxes	5 000,00 €			
6611	Intérêts des emprunts	1 000,00 €			
666	Pertes de change	6 000,00 €			
Opérations d'ordres			Opérations d'ordres		
023	Virement à la section d'investissement	42 068,46 €			
6811	Dotation aux amortissements	30 000,00 €	777	Amortissement subvention	25 000,00 €
Total des dépenses de fonctionnement 2019		**85 068,46 €**	**Total des recettes de fonctionnement 2019**		**85 068,46 €**
					- €

Investissement

Dépenses					Recettes				
Articles	Libellé	RAR 2018	BP 2019	TOTAL 2019	Articles	Libellé	RAR 2018	BP 2019	TOTAL 2019
Opérations réelles					Opérations réelles				
1641	Emprunts en euros (2023)		5 100,00 €	5 100,00 €	1068	Excédent de fonct. affectés			118 197,50 €
1643	Remboursement d'emprunt (11/2020)		16 000,00 €	16 000,00 €	001	Excédent d'investissement			57 881,67 €
Op. 12	Centre d'activités Remparts	194 527,68 €	9 800,00 €	204 327,68 €	021	Virement de la section de Fonct.			42 068,46 €
Op. 13	Centre d'activités Montifaut		500,00 €	500,00 €	1312	Régions	18 448,51 €		18 448,51 €
Op.16	Boucherie - traiteur		668,46 €	668,46 €					- €
Op. 17	Bâtiments Supérette		15 000,00 €	15 000,00 €					- €
Opérations d'ordres					Opérations d'ordres				
041	Remboursement d'avance		20 000,00 €	20 000,00 €	41	Remboursement d'avance		20 000,00 €	20 000,00 €
1391	Amortissement de subvention		25 000,00 €	25 000,00 €	28132	Amortissements		30 000,00 €	30 000,00 €
Total des dépenses d'investissement 2019		**194 527,68 €**	**92 068,46 €**	**286 596,14 €**	**Total des recettes d'investissement 2019**		**18 448,51 €**	**50 000,00 €**	**286 596,14 €**

Locataires	Mensuel	Prévision 2019
Médecine du travail	780,00 €	5 460,00 €
Atelier Montifaut	990,00 €	11 880,00 €
Mon P'tit Marché	375,00 €	4 500,00 €
Le Bouquet Garni	560,89 €	6 730,68 €
		28 570,68 €

Ville de Pouzauges

Budget Annexe : Lotissement la Balière (11004)
Compte Administratif 2018

Fonctionnement

Dépenses				Recettes			
Article	Libellé	BP 2018	CA 2018	Article	Libellé	BP 2018	CA 2018
002	Déficit de fonctionnement reporté	205 896,53 €		7015	Ventes de terrains	669 464,78 €	- €
605	Achats de matériels	20 000,00 €	- €	74718	Autres	357 892,00 €	- €
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	1 661 460,25 €	801 460,25 €	71355	Variation des stocks de terrains aménagés	860 000,00 €	801 460,25 €
65888	Autres charges de gestion courantes (TVA)	100,00 €	2,34 €	7588	Autres produits divers de gestion courante	100,00 €	- €
Total des dépenses de fonctionnement 2018		**1 887 456,78 €**	**801 462,59 €**	**Total des recettes de fonctionnement 2018**		**1 887 456,78 €**	**801 460,25 €**
Déficit de Clôture							**- 2,34 €**
Déficit de clôture à reporter (Déficit cumulé 205 896,53 € + Déficit 2018 :-2,34 €)							**- 205 898,87 €**

Investissement

Dépenses				Recettes			
Article	Libellé	BP 2018	CA 2018	Article	Libellé	BP 2018	CA 2018
3555	Terrains aménagés	860 000,00 €	801 460,25 €	3555	Terrains aménagés	1 661 460,25 €	801 460,25 €
001	Déficit investissement reporté	801 460,25 €					
Total des dépenses d'investissement 2018		**1 661 460,25 €**	**801 460,25 €**	**Total des recettes d'investissement 2018**		**1 661 460,25 €**	**801 460,25 €**
Excédent de clôture							**- €**
Déficit à reporter (Déficit cumulé - 801 460,25€ + Résultat 2018 : 0 €)							**- 801 460,25 €**

Stock au 31/12/2018 : 18 259 m²
20 lots disponibles à la vente par la commune

Ville de Pouzauges

Budget Annexe : Lotissement la Balière (11004)
Budget Primitif 2019 (montant HT)

Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Article	Libellé	BP 2019	Article	Libellé	BP 2019
Opérations réelles			Opérations réelles		
002	Déficit de fonctionnement reporté	205 898,87 €	7015	Ventes de terrains	669 467,12 €
605	travaux	20 000,00 €	74718	Subvention	357 892,00 €
65888	Autres charges de gestion courantes (TVA)	100,00 €	7588	Autres produis divers de gestion courante (TVA)	100,00 €
Opérations d'ordres			Opérations d'ordres		
71355	Variation de stocks terrains aménagés (Stock Initial)	1 661 460,25 €	71355	Variation de stocks terrains aménagés (Stock final)	860 000,00 €
Total des dépenses de fonctionnement 2019		**1 887 459,12 €**	**Total des recettes de fonctionnement 2019**		**1 887 459,12 €**

Investissement					
Dépenses			Recettes		
Article	Libellé	BP 2019	Article	Libellé	BP 2019
3555	Terrains aménagés (Stock Final)	860 000,00 €	3555	Terrains aménagés (Stock Initial)	1 661 460,25 €
001	Déficit investissement reporté	801 460,25 €			
Total des dépenses d'investissement 2019		**1 661 460,25 €**	**Total des recettes d'investissement 2019**		**1 661 460,25 €**

Ville de Pouzauges

Budget Annexe : Lotissement les Hauts du Prieuré (11005)
Compte Administratif 2018

Fonctionnement

Dépenses				Recettes			
Article	Libellé	BP2018	CA 2018	Article	Libellé	BP2018	CA 2018
605	Achats de matériel	5 000,00 €	- €	002	Excédent de fonctionnement reporté	109 430,05 €	
6522	Reversement excédent	50 490,38 €	- €	7015	Ventes de terrains	159 528,00 €	- €
65888	Autres charges de gestion courantes (TVA)	100,00 €		7588	Autres produits divers de gestion courante	100,00 €	0,19 €
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	431 936,00 €	213 467,67 €	71355	Variation de stocks de terrains aménagés	218 468,33 €	213 467,67 €
Total des dépenses de fonctionnement 2018		**487 526,38 €**	**213 467,67 €**	**Total des recettes de fonctionnement 2018**		**487 526,38 €**	**213 467,86 €**
Résultat 2018 :							**0,19 €**
Excédent à reporter (Excédent cumulé 109 430,05 € + Résultat 2018 : 0,19 €)							**109 430,24 €**

Investissement

Dépenses				Recettes			
Article	Libellé	BP2018	CA 2018	Article	Libellé	BP2018	CA 2018
001	Déficit d'investissement	213 467,67 €		3555	Terrains aménagés	431 936,00 €	213 467,67 €
3555	Terrains aménagés	218 468,33 €	213 467,67 €				
Total des dépenses d'investissement 2018		**431 936,00 €**	**213 467,67 €**	**Total des recettes d'investissement 2018**		**431 936,00 €**	**213 467,67 €**
Déficit 2018 :							**- €**
Déficit à reporter (Déficit cumulé 213 467,67 € + Résultat 2018 0 €)							**- 213 467,67 €**

Au 31/12/2018 : 10 lots étaient disponibles à la vente, avec 3 options dont une vente a été signée en début de l'année 2019

Ville de Pouzauges

Budget Annexe : Lotissement les Hauts du Prieuré (11005)
Budget Primitif 2019 (montant HT)

Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Article	Libellé	BP 2019	Article	Libellé	BP 2019
Opérations réelles			Opérations réelles		
605	travaux	5 000,00 €	002	Excédent de fonctionnement reporté	109 430,24 €
6522	Recersement excédent	50 490,57 €			
65888	Autres charges de gestion courantes (TVA)	100,00 €	7015	Ventes de terrains	159 528,00 €
			7588	Autres produits divers de gestion courante (TVA)	100,00 €
Opérations d'ordres			Opérations d'ordres		
71355	Variation de stocks	431 936,00 €	71355	Variation de stocks	218 468,33 €
Total des dépenses de fonctionnement 2019		**487 526,57 €**	**Total des recettes de fonctionnement 2019**		**487 526,57 €**

Investissement					
Dépenses			Recettes		
Article	Libellé	BP 2019	Article	Libellé	BP 2019
001	Déficit d'investissement	213 467,67 €			
3555	Travaux	218 468,33 €	3555	Terrains aménagés	431 936,00 €
Total des dépenses d'investissement 2019		**431 936,00 €**	**Total des recettes d'investissement 2019**		**431 936,00 €**

SUBVENTIONS 2019	VOTE 2019	Commentaires
SPORTS		
Associations sportives adhérentes à l'OMS	*31 900,00 €*	
PAC Handball - Conditionnée au maintien en National	5 000,00 €	
Côtes Pouzaugeaises	2 000,00 €	
Association ESQUISSE	600,00 €	
ECOLES ET ASSOCIATIONS A BUT EDUCATIF		
A.P.E.L. Ecole Notre Dame du Donjon - Fournitures scolaires	32€/élèves Pouz.	élèves Pouzaugeais du primaire et maternelle
A.P.E.L. Ecole Notre Dame du Donjon - Transport sportifs	2 360,00 €	
OGEC Ecole Notre Dame du Donjon - Cantine	32€/rat. Pouz.	élèves Pouzaugeais du primaire et maternelle
OGEC Ecole Notre Dame du Donjon - Entrées à l'échiquier	3€/élève Pouz.	3€/élève Pouzaugeais 1fois/an du primaire et maternelle
OGEC Ecole Notre Dame du Donjon - Entrées Centre Aquatique	sur facture	Sur présentation de facture
OGEC Ecole Notre Dame du Donjon - Classe découverte	30€/élève Pouz.	30 €/élève pouzaugeais. Acter 1 fois dans la scolarité (classes CE2-CM1 et CM2)
APE - Ecole Jules Verne	30€/élève Pouz.	30 €/élève pouzaugeais. Acter 1 fois dans la scolarité (classes CE2-CM1 et CM2)
Bibliorêve (école Jules Verne)	500,00 €	Demande de l'asso. : 500 €
Association de Gestion de la Cantine des écoles publiques	637,77 €	
COLLEGES		
Association sportive du Collège Gaston Chaissac	500,00 €	
Foyer Socio-Educatif du Collège Gaston Chaissac	330,00 €	
Association Sportive du Collège Antoine de Saint Exupéry	500,00 €	
OGEC Collège Antoine de Saint Exupéry - Budget Petit Prince	330,00 €	
ASSOCIATIONS A BUT SOCIAL		
Calypso - Courte Echelle	0,81 €h/pouz	0,81 €/heure enfants pouzaugeais
Calypso - Jardin d'enfants	4 669€/mois	si fréq. Moy. < 1 000 heures/mois
	3 705€/mois	si fréq. Moy. Entre 1 000 et 1 200 heures/mois
	3 045 €/mois	si fréq. Moy. > 1 200 heures/mois
Calypso - Chantier jeunes	1 000,00 €	
AMAD des 3 Chemins	150,00 €	
Les Amis de la Résidence les Collines	1 500,00 €	
ADMR	800,00 €	
Vie Libre - La soif de s'en sortir	100,00 €	
ASSOCIATIONS A BUT CULTUREL		
Ecole de Musique de Pouzauges	49 000,00 €	
Chorale du Puy Lory	306,00 €	
Ensemble Vocal la Caldarane	306,00 €	
Comité de Jumelage Pouzauges Eye Meitingen	1 938,00 €	
L'Œuf au Riz - Théâtre	600,00 €	
Troupe de la Folie - Théâtre	600,00 €	
Association Les Amis des Moulins du Terrier Marteau	5 000,00 €	
ASSOCIATIONS DIVERSES		
Association Ville et Collines	1 550,00 €	
Association Ecologique du Haut-Bocage Vendéen	224,00 €	
Association des Entreprises de Pouzauges (AEP)	4 000,00 €	
Section des Jeunes Sapeurs Pompiers - Amicale Sap. Pompiers	230,00 €	
AUTRES PARTICIPATIONS (hors compte 6574)		
CCAS -Ville C/657362	20 000,00 €	

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

COÛT DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE FRANCOISE DOLTO

SALAIRES - CA 2018	
Salaires et charges sociales - ATSEM et remplaçantes	117 964,60 €
Personnel intérimaire - Novaliss	- €
Employés Communaux -282heures x 20 €	5 640,00 €
Total Salaires	***123 604,60 €***
FOURNITURES ET FRAIS DIVERS - CA 2018	
Eau	1 202,36 €
Electricité	4 577,97 €
Combustibles	4 480,44 €
Pharmacie	86,33 €
Produits d'entretien	843,80 €
Fournitures diverses	3 096,22 €
Fournitures administratives (+papier)	5,02 €
Fournitures scolaires (100 élèves à 32 €)	3 200,00 €
Poste Direction	350,00 €
Entretien Linge (vêtements + couvertures)	1 276,46 €
Entretien bâtiments	3 817,37 €
Entretien biens mobiliers	839,91 €
Maintenance (extincteurs , chaudière, copieurs)	3 646,90 €
Assurances	702,23 €
Internet + Téléphone	1 015,55 €
Redevances ordures ménagères	649,83 €
Total Fournitures et frais divers	***29 790,39 €***

COUT GLOBAL	**153 394,99 €**
Coût de fonctionnement par élève	**1 533,95 €**

Effectif total à la rentrée 2017 / 2018 :	**100**
EVOLUTION (2017-2018/ 2016-2017)	**0**
Evolution du Coût Total :	**- 388,57 €**

COÛT DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE JULES VERNE

SALAIRES - CA 2018	
Salaires et charges sociales - Agents d'entretien	73 080,26 €
Personnel intérimaire - Novaliss	4 095,74 €
Employés Communaux - 418,75 heures x 20 €	8 375,00 €
Total Salaires	***85 551,00 €***
FOURNITURES ET FRAIS DIVERS - CA 2018	
Eau	1 212,70 €
Electricité	6 786,58 €
Combustibles	4 233,06 €
Pharmacie	93,14 €
Produits d'entretien	1 069,83 €
Fournitures diverses	4 839,86 €
Fournitures administratives (+ papier)	26,68 €
Manuels scolaires	1 100,00 €
Fournitures scolaires	4 832,00 €
Poste Direction	350,00 €
Entretien Linge	347,52 €
Entretien de bâtiments	3 974,13 €
Entretien biens mobiliers	1 242,28 €
Maintenance (extincteurs , chaudière, copieurs)	3 665,86 €
Assurances	743,03 €
Internet + Téléphone	1 400,41 €
Redevances ordures ménagères	348,04 €
Total fournitures et frais divers	***36 265,12 €***
COUT GLOBAL	**121 816,12 €**
Coût de fonctionnement par élève	**806,73 €**

Effectif total à la rentrée 2017 / 2018 :	**151**
EVOLUTION (2017-2018/ 2016-2017)	**4**
Evolution du Coût Total :	**- 3,98 €**

PARTICIPATION DE LA VILLE AU FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PRIVEES

	CA 2014 (2013-2014)			CA 2015 (2014-2015)			CA 2016 (2015-2016)			CA 2017 (2016-2017)			CA 2018 (2017-2018)		
	Nb élèves	Montant / élève	Montant total	Nb élèves	Montant / élève	Montant total	Nb élèves	Montant / élève	Montant total	Nb élèves	Montant / élève	Montant total	Nb élèves	Montant / élève	Montant total
ECOLE LE DONJON															
Maternelle	68	1 052 €	71 536 €	60	1 052 €	63 120 €	60	1 052 €	63 120 €	65	1 052 €	68 380 €	66	1 052 €	69 432 €
Primaire	86	502 €	43 172 €	89	502 €	44 678 €	90	502 €	45 180 €	90	502 €	45 180 €	96	502 €	48 192 €
			114 708 €			**107 798 €**			**108 300 €**			**113 560 €**			**117 624 €**
ECOLE DU VIEUX POUZAUGES															
Maternelle	41	1 052 €	43 132 €	48	1 052 €	50 496 €	43	1 052 €	45 236 €	37	1 052 €	38 924 €	40	1 052 €	42 080 €
Primaire	77	502 €	38 654 €	67	502 €	33 634 €	74	502 €	37 148 €	67	502 €	33 634 €	62	502 €	31 124 €
			81 786 €			**84 130 €**			**82 384 €**			**72 558 €**			**73 204 €**
TOTAL			**196 494 €**			**191 928 €**			**190 684 €**			**186 118 €**			**190 828 €**

N.B. : Dans le cadre du contrat d'association avec les écoles privées, le forfait est versé par élève habitant la commune de Pouzauges

Modification de tarif en 2014 (Avant forfait de 1 016 € et 493 €)

Proposition au BP 2019 + 2%

	Proposition 2019 (2018-2019)		
	Nb élèves	Montant / élève	Montant total
Ecole Notre Dame du Donjon			
Maternelle	98	1 073 €	105 154 €
Primaire	151	512 €	77 312 €
			182 466 €

RAPPEL - COÛT FONCTIONNEMENT ECOLES PUBLIQUES

	CA 2014 (2013-2014)			CA 2015 (2014-2015)			CA 2016 (2015-2016)			CA 2017 (2016-2017)			CA 2018 (2017-2018)		
	Nb élèves	Montant / élève	Montant total	Nb élèves	Montant / élève	Montant total	Nb élèves	Montant / élève	Montant total	Nb élèves	Montant / élève	Montant total	Nb élèves	Montant / élève	Montant total
ECOLE FRANCOISE DOLTO															
Maternelle	83	1 598,27 €	132 656,80 €	95	1 673,93 €	159 023,16 €	112	1 634,75 €	183 091,57 €	100	1 922,52 €	192 251,78 €	100	1 533,95 €	153 394,99 €
			132 656,80 €			**159 023,16 €**			**183 091,57 €**			**192 251,78 €**			**153 394,99 €**
ECOLE JULES VERNE															
Primaire	173	613,27 €	106 095,09 €	163	654,52 €	106 687,47 €	159	704,37 €	111 994,30 €	147	810,71 €	119 174,56 €	151	806,73 €	121 816,12 €
			106 095,09 €			**106 687,47 €**			**111 994,30 €**			**119 174,56 €**			**121 816,12 €**

N.B. : Le coût de fonctionnement des écoles est proportionnel au nombre d'élèves scolarisés dans chaque école publique (commune et hors commune).

Participation financière des communes pour leurs élèves scolarisés dans les Ecoles Publiques de Pouzauges

	BP 2014 (2013-2014)	BP 2015 (2014-2015)	BP 2016 (2015-2016)	BP 2017 (2016-2017)	BP 2018 (2017-2018)	BP 2019 (2018-2019)
Ecole publique maternelle Françoise DOLTO						
Frais de scolarité	1 460,00 €	1 630,00 €	1 674,00 €	1 635,00 €	1 922,00 €	1 533,95 €
Ecole publique primaire Jules VERNE						
Frais de scolarité	645,00 €	645,00 €	655,00 €	704,00 €	810,00 €	806,73 €

	Année 2018-2019		
	Pouzauges	Hors Pouz.	Totaux
Notre Dame du Donjon : maternelle	98	15	113
Notre Dame du Donjon : primaire	151	24	175
Ecole Françoise DOLTO	93	2	95
Ecole Jules VERNE	149	5	154

	Simulation 2019 (2018-2019)		
	Nb élèves	Montant / élève	Montant total
Elèves hors commune			
Ecole Françoise DOLTO	2	1 534 €	3 068 €
Ecole Jules VERNE	5	807 €	4 035 €
			7 103 €

Ville de Pouzauges

19 mars 2019

SR

Note de présentation brève et synthétique du budget primitif 2019

Commune de Pouzauges

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note est également disponible sur le site internet de la commune (http://www.pouzauges.com/).

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2019. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2019 est voté le 25 mars par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande à la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Ce budget a été établi avec la volonté :

- de maitriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité:

- D'un côté, la section de fonctionnement (gestion des affaires courantes),
- De l'autre, la section d'investissement, qui a vocation à préparer l'avenir.

1. La section de Fonctionnement

a. Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (location de la salle polyvalente, des loyers communaux) aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- La fiscalité
- Les dotations versées par l'Etat
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population.

Fiscalité communale : durant le mandat 2014-2019, il a été décidé de **ne pas augmenter** les taux des impôts locaux :

	Taux 2014	Taux 2015	Taux 2016	Taux 2017	Taux 2018	Taux 2019
Taxe d'habitation	14,63 %	14,63 %	14,63 %	14,63 %	14,63 %	14,63 %
Taxe Foncier Bâti	15,66 %	15,66 %	15,66 %	15,66 %	15,66 %	15,66 %
Taxe Foncier Non Bâti	42,01 %	42,01 %	42,01 %	42,01 %	42,01 %	42,01 %

Répartition du produit fiscal 2018 :

Dotations versées par l'Etat : la dotation forfaitaire représente en 2018, 65,1 % de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) :

DGF en K€	2015	2016	2017	2018
Dotation Forfaitaire	**721**	**598**	**526**	**509**
Evolution en K€	-116	-123	-71	-17
Dotation de Solidarité Rurale	**227,3**	**230,9**	**247,1**	**260,5**
Evolution en K€	24	4	16	13
Dotation Nationale de Péréquation	**17,0**	**15,3**	**13,8**	**12,4**
Evolution en K€	-2	-2	-2	-1
TOTAL des dotations	**965**	**844**	**787**	**782**
Evolution en K€	-94	-121	-57	-5

Les recettes de fonctionnement 2019 représentent 7 247 030,30 €.

En €	Budget 2019
ATTENUATIONS DE CHARGES	28 000,00
PRODUITS DES SERVICES, DOMAINE ET VENTE DIVERSES	222 982,46
IMPOTS ET TAXES	3 953 400,00
DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 061 300,00
AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	87 950,00
EXCEDENT AFFECTE	1 723 397,84
OPERATIONS D'ORDRES	170 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**7 247 030,30**

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les salaires du personnel municipal, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement 2019 représentent 7 247 030,30 €.

En €	Budget 2019
CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 270 808,22
CHARGES DE PERSONNEL	1 735 786,50
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	852 250,00
CHARGES FINANCIERES	210 000,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	228 646,33
DEPENSES IMPREVUES	150 000,00
OPERATIONS D'ORDRE	2 799 539,25
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**7 247 030,30**

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement (soit 2 799 539,25 €) constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

2. La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- **en dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- **en recettes** : deux types de recettes coexistent :
  - Les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement),
  - Les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple des subventions relatives à des travaux sur un bâtiment public).

Le Plan Pluriannuel d'investissements depuis 2014 se décompose ainsi :

En K €	2014	2015	2016	2017	2018
Acquisition de terrains et travaux divers	84	3	84	82	1
Acquisition de matériels et mobiliers	86	140	82	66	73
Bâtiments communaux	96	76	309	118	191
Voirie et réseaux	714	255	910	544	242
Aménagements sportifs	570	83	35	626	29
Vieux Château	7	2	0	10	11
Eclairage public - Effacement des réseaux	12	5	4	2	40
Etudes –aides	20	13	0	3	1,5
Travaux en régie	199	145	140	102	69

De 2014 à 2018, la commune de Pouzauges a réalisée **6 782 816 €** de travaux et d'aménagement pour préserver et améliorer le cadre de vie des Pouzaugeais.

Dépenses investissement 2019 en K€		Recettes investissement 2019 en K€	
Remboursement des emprunts et caution	554	Dotation (TVA, TAM)	124
Opérations d'équipements	4 236	Subventions	705
Dont RAR 2018 (1)	*1 134*	*Dont RAR 2018 (1)*	*304*
Subvention accession	15	CAF brute dégagée du fonctionnement	2 400
		Excédent antérieur	178
Excédent assainissement	86	Excédent de fonctionnement (2)	737
Dépenses imprévues	183	Emprunt et dettes assimilées (4)	700
Opérations d'ordres	370	Opérations d'ordres	600

(1) Les restes à réaliser (RAR) sont des engagements pris au budget 2018.

(2) Concernant la ligne «excédent de fonctionnement »: *Le résultat de la section de fonctionnement étant, conformément à l'instruction comptable et budgétaire M.14, affecté en priorité à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement compte tenu des restes à réaliser, il est décidé lors du vote du budget d'affecter partiellement l'excédent d'exploitation au financement des*

dépenses d'investissement, par une inscription en recettes de 737 480,36 € au compte «Excédent de fonctionnement capitalisé»

(4) Concernant la ligne «emprunts et dettes assimilées» : la somme inscrite permet d'équilibrer le budget si l'ensemble des projets est réalisé à la fin de l'exercice. L'éventualité de souscrire un emprunt au cours de l'année devra donc être étudiée.

La section d'investissement 2019 s'équilibre pour un montant de **5 444 858,09 €**

Le programme d'opérations d'équipement 2019 de **3 217 246,00 €** se décompose :

- Eco-pass (subvention d'accès à la propriété) ..... 15 K€
- Acquisition de terrains ..... 50 K€
- Acquisitions de matériels et mobiliers ..... 130 K€
- Bâtiments communaux ..... 1 990 K€
- Voirie et réseaux ..... 127 K€
- Aménagements sportifs ..... 135 K€
- Vieux Château ..... 620 K€
- Eclairage publics ..... 10 K€
- Aménagements urbains ..... 39 K€
- Travaux en régie ..... 100 K€

3. Endettement en stock

	2015	2016	2017	2018
En cours de dette au 31/12 en K€	5 830	5 359	4 867	4 335
Encours par habitant en €	1 019	941	854	760

4. Conclusion

La poursuite des projets se maintient, tout en sachant qu'il faut rester vigilant, en raison d'un contexte contraint et incertain des financements publics :

- Les incertitudes qui pèsent sur certaines dotations, qui représentent pourtant une part non négligeable dans les recettes de fonctionnement du budget communal (impact de la réforme de la DGF -Dotation Globale de Fonctionnement).
- L'évolution du rôle de l'intercommunalité : les communes sont de plus en plus incitées financièrement à réaliser des transferts de compétence.

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Ville de Pouzauges

SD

19 mars 2019

RAPPORT RELATIF AUX ACQUISITIONS & ALIENATIONS

Année 2018

Les acquisitions immobilières en 2018 portent essentiellement sur :

- Rétrocession de la voirie, de l'espace vert et du chemin piétonnier du lotissement Sirius à la SOCIETE LIAIGRE DANIEL

- Rétrocession de la voirie du Clos du Vieux Pâtis aux Consorts BEAUFFRETON

- Acquisition d'une bande de terrain au Fief aux Noirs aux Consorts THOMAS

En ce qui concerne les cessions, il s'agit de :

- Vente aux Consorts ROUSSAY d'une petite parcelle de terrain au Pré de Foire

09/05/2019

ETAT DES ACQUISITIONS IMMOBILIERES - ANNEE 2018
COMMUNE DE POUZAUGES

Désignation du bien (terrains, immeubles, droits réels)	localisation	Références cadastrales	Origine de propriété	Identité du cédant	Identité de l'acquéreur	MONTANT (€)	Date de l'acte
TERRAIN	Champ du Pont aux Moines	AP 123 (1422 m²) AP 124 (15 m²) AP 139 (111 m²) AP 140 (928 m²) AP 145 (298 m²)	POISBLEAUD - RAMBAUD - GONNORD - CHAPEAU	SOCIETE LIAIGRE DANIEL	Commune de Pouzauges	1,00 €	15/02/2018
TERRAIN	Le Clos du Vieux Pâtis	AH 398 (870 m²)	BEAUFFRETON-VERGNAULT	Consorts BEAUFFRETON	Commune de Pouzauges	1,00 €	22/04/2018
TERRAIN	Fief aux Noirs	D 1263 (276 m²) D 1297 (137 m²)	THOMAS	Consorts THOMAS	Commune de Pouzauges	0,00 €	12/09/2018

ETAT DES CESSIONS IMMOBILIERES - Année 2018
COMMUNE DE POUZAUGES

Désignation du bien (terrains, immeubles, droits réels)	localisation	Références cadastrales	Origine de propriété	Identité du cédant	Identité de l'acquéreur	MONTANT TTC	Date de l'acte
TERRAIN	Le Pré de Foire	AE 220 (42 m²)		COMMUNE DE POUZAUGES	Consorts ROUSSAY	336,00 €	27/02/2018